



FÊTE DE LA RÉVOLUTION:
**La journée
du samedi
1er novembre
chômée et payée**

page 2

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Jeudi 30 Octobre 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

REUNION DU GOUVERNEMENT :

Les secteurs des finances, des transports et de la ville au menu



page 2

Actualité



DIPLOMATIE :
Le président
de la République
reçoit les lettres
de créance
de six ambassadeurs **2**

COOPERATION
BILATERALE :
Attaf
s'entretient
avec son
homologue
chinois **2**

SOUS LE HAUT PATRONAGE
DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE :
Le Premier
ministre préside
l'inauguration
officielle de la 28e
édition du SILA **3**

ANP :

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 7 quintaux
de kif traité via les frontières avec le Maroc en une semaine

p3

DIPLOMATIE :

Le président de la République reçoit les lettres de créance de six ambassadeurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, préside ce mardi la cérémonie de présentation des lettres de créance de six ambassadeurs :

Son Excellence l'ambassadeur de la République populaire du Bangladesh, M. Najmuddin Mohammad ;
- Son Excellence l'ambassadeur de la République d'Autriche, M. Wolfgang Spadinger ;
- Son Excellence Mme Anna Blok Mazoyer, ambassadrice du Royaume de Suède.
- Son Excellence M. Oleksandr Voronin, ambassadeur d'Ukraine ;
- Son Excellence M. Vincent Kariga, ambassadeur de la République du Rwanda
- Et enfin, Son Excellence M. Abdelatif Al-Laih, ambassadeur de la République arabe d'Égypte.



REUNION DU GOUVERNEMENT :

Les secteurs des finances, des transports et de la ville au menu

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé ce mercredi une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs projets de décrets exécutifs et de présentations relatives aux secteurs des finances, des transports et de la ville, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral : « Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé ce mercredi 29 octobre 2025 une réunion du gouvernement consacrée à l'étude des points suivants :
Au début de la séance, le gouvernement a examiné un projet de dé-

cret exécutif portant réduction du taux d'intérêt ainsi qu'une partie de la marge bénéficiaire sur les crédits accordés par les banques et établissements financiers pour le financement des projets d'investissement. Ce texte vise à garantir l'équité dans le traitement entre les différents instruments de financement, à travers l'élargissement du mécanisme de soutien public à l'investissement afin d'inclure également les opérations relevant de la finance islamique. Parallèlement, le projet de texte instaure un dispositif spécifique de réduction du taux d'intérêt pour les projets

d'investissement stratégiques et structurants, dans le but d'encourager le financement des grands projets et d'accompagner leurs retombées sur la croissance et le développement économique national. Le gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de bénéfice des personnes en situation de handicap et de leurs accompagnateurs de la gratuité ou de la réduction des tarifs de transport. Ce texte, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promo-

tion des personnes en situation de handicap, vise à améliorer la mobilité quotidienne de ces personnes et de leurs accompagnateurs, à renforcer leur autonomie et leur insertion sociale et économique. Il prévoit la gratuité du transport public urbain et la gratuité ou une réduction de 80 % sur les autres moyens de transport intérieur, selon le taux d'incapacité. Enfin, dans le cadre du suivi des grands pôles urbains, le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du projet de la nouvelle ville de Sidi Abdallah. »

FÊTE DE LA RÉVOLUTION:

La journée du samedi 1er novembre chômée et payée

La journée du samedi 1er novembre, coïncidant avec la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, sera chômée et payée, indique, ce mardi, un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et la Direction

générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. « A l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du samedi 1er novembre 2025 est chômée et payée pour l'en-

semble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise la

même source. Toutefois, « les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté », souligne le communiqué.

METEO :

Un BMS annonce des pluies et des orages sur plusieurs wilayas

L'Office national de la météorologie (ONM) a émis, ce mercredi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) de niveau 1, annonçant des conditions atmosphériques instables sur de nombreuses régions du pays, en mettant en garde contre des épisodes de pluies orageuses et de vents soutenus. Pour la journée de ce mercredi, des pluies localement accompagnées d'orages sont attendues sur plusieurs wilayas du

Centre et de l'Ouest. Les zones concernées sont Bouira, Médéa, Tissemsilt, M'sila, Djelfa, Tiaret, Laghouat, Mascara, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, El Bayadh et Naâma. Ces précipitations, parfois soutenues, pourraient s'accompagner de rafales de vent et de brusques chutes de température. Le phénomène orageux touchera un périmètre plus large, incluant en plus des wilayas précitées celles de Jijel, Béjaïa, Tizi

Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipaza, Chlef, Batna, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Relizane, Béchar, Aïn Defla et Blida. Des vents parfois forts sont également annoncés dans les wilayas d'Alger, Blida, Tiaret, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, El Bayadh et Naâma. Pour la journée de demain jeudi, la situation demeurera instable sur de nombreuses régions de l'Est et du Centre du pays. Des pluies sont attendues sur les wi-

layas de Guelma, Constantine, Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Batna, M'sila, Djelfa, Laghouat et El Bayadh. Les orages seront également au rendez-vous sur un large front couvrant les wilayas d'Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès, Guelma, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Blida, Médéa, Batna, M'sila, Djelfa, Tiaret, El Bayadh et Laghouat.

COOPERATION BILATERALE :

Attaf s'entretient avec son homologue chinois

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu ce mercredi par téléphone avec son homologue chinois, M. Wang Yi. Selon un communiqué du ministère, cet échange a permis aux deux responsables d'examiner les différents volets du partenariat stratégique global entre l'Algérie et la Chine, ainsi que les perspectives de son renforcement, notamment sur le plan économique, conformément à la vision commune des dirigeants des deux pays. Les ministres ont également abordé les principales questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations unies pour le mois en cours, dont la question de la décolonisation au Sahara occidental.

CONFÉRENCE AFRICAINE
DES START-UP

DU 6 AU 8 DÉCEMBRE :

une étape importante pour le renforcement de la coopération continentale en matière d'innovation et d'entrepreneuriat

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a affirmé que la 4e édition de la Conférence africaine des start-up, prévue du 6 au 8 décembre prochain à Alger, constituera une étape importante pour le renforcement de la coopération africaine dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Dans une allocution prononcée mardi soir lors d'une réunion organisée par le ministère avec les ambassadeurs de pays africains accrédités en Algérie, dans le cadre des préparatifs en cours de cet événement continental, M. Ouadah a souligné l'importance de la conférence et de son rôle dans la création d'un écosystème continental propice au développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat, appelant les ambassadeurs à faire la promotion de cet événement, à indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, une présentation détaillée a été donnée sur les thèmes et les objectifs de la conférence, qui proposera un riche programme incluant une conférence ministérielle, un sommet réunissant des décideurs et de grands entrepreneurs du continent, et une journée dédiée à la diaspora africaine, en coordination avec le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger.

DEMANTELEMENT

D'UN IMPORTANT RESEAU
DE TRAFIC D'ARMES :

Saisie de 124 fusils de chasse, 13 carabines à air comprimé et 3 pistolets

Le service central de lutte contre le crime organisé a réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans la contrebande et le commerce illégal d'armes à feu. Selon un communiqué de la Police, cette opération de grande envergure fait suite à une exploitation minutieuse d'informations faisant état d'un réseau impliqué dans le trafic d'armes des 4e et 5e catégories, sans autorisation légale. L'intervention des forces de l'ordre a permis l'arrestation de neuf individus suspects, ainsi que la saisie de 124 fusils de chasse, 13 carabines à air comprimé, 3 pistolets, et 7 028 cartouches de différents calibres. Les policiers ont également découvert plus d'un kilogramme de poudre noire, plus d'un milliard de centimes en liquide, une somme en devises étrangères, ainsi qu'un véhicule utilitaire utilisé dans les activités criminelles.

ED-DIWAN

**Quotidien National
d'Informations**

**Edité par EURL Société Seghir
de communication**

Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :

12 BD DE L'ALN / E - ORAN

BUREAU D'ALGER :

Cite bois des pins ALGER

Directrice**de la publication**

FATIMA-ZOHRA

SEGHIR

Impression : SIA

Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger

DIFFUSION: eldjazairdoc.com

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :

www.fr.eddiwan.dz

Email :

contact@eddiwan.dzesc.societe@gmail.com

0660 74 95 86

Service Publicité

Tel : 0770 77 03 30

FAX : 041 33 45 43

**Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.**

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :

Le Premier ministre préside l'inauguration officielle de la 28e édition du SILA

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier au Palais des expositions (Alger), la cérémonie d'inauguration officielle de la 28e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), organisée du 29 octobre au 8 novembre sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de membres du gouvernement et de cadres supérieurs de l'Etat, ainsi que de représentants d'institutions et organismes nationaux. Cette 28e édi-

tion se tient sous le thème "Le livre, carrefour des cultures", avec la participation de 1254 maisons d'édition de 49 pays. La République islamique de Mauritanie est l'invité d'honneur de cette édition.



ANP :

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 7 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc en une semaine

Des tentatives d'introduction de plus de sept (7) quintaux de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, ont été mises en échec, en une semaine, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 22 au 28 octobre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résul-

tats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exé-

cutées à travers les Régions militaires, 51 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 7 quintaux et 21 kilogrammes de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors que 155.978 comprimés psychotropes ont été saisis», souligne la même source. «A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté 204 individus et saisi 52 véhicules, 208 groupes électrogènes, 144 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», ajoute le bilan. De même, «12 autres indivi-

lus ont été appréhendés et 5 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil à lunette, 10 fusils de chasse, 47.778 litres de carburants, ainsi que 14 quintaux de tabacs et 44 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes». Par ailleurs, les Garde-côtes «ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 175 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 478 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le bilan.

La CAAR :

Le chiffre d'affaires escompté pour 2028 excèdera 20 milliards DA

Le chiffre d'affaires de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAT) prévu en 2028 dépassera les 20 milliards DA, a indiqué mardi son PDG, Ammar Meslouh. Dans une déclaration à l'APS en marge d'une conférence dédiée aux clients de la société à l'hôtel Sheraton d'Annaba, M. Meslouh a précisé que «le nouveau plan stratégique à lancer dès 2026 vise à augmenter le chiffre d'affaires, consolider les performances et occuper une position de leader sur le marché national des assurances». L'ambition, a-t-il ajouté, est de restituer à la compagnie sa position de leader non pas par le seul volume du chiffre d'affaires mais aussi par l'innovation, la qualité des prestations, la présenta-

tion de produits nouveaux aux particuliers et aux entreprises et le développement du marché national de l'assurance pour atteindre le niveau des pays avancés. Il a également évoqué les efforts de la société pour rapprocher ses services aux citoyens et entreprises privées à travers la diffusion de la culture de l'assurance et du management méthodique des risques, soulignant que la CAAR détient actuellement 12% de parts sur le marché national et projette de les porter à 15% dans les prochaines années. La concrétisation de ces ambitions requiert l'amélioration de la qualité des prestations et la proposition de solutions innovantes et stables, a-t-il ajouté. Concernant les plans 2026, M. Meslouh a indiqué que la société lancera plusieurs ini-

tatives pour développer le marché et améliorer les prestations dont «l'assurance-crédit à l'exportation» pour consolider la solvabilité et protéger les opérateurs économiques ainsi que l'application «Karama» pour faciliter les déclarations et les demandes d'indemnisation par smartphone traduisant ainsi la transition numérique de la société outre l'élargissement de son offre à l'assurance agricole et la présentation de nouvelles offres aux particuliers et aux entreprises des divers secteurs. Ces plans s'inscrivent dans le cadre de la consolidation de l'innovation, l'amélioration de la qualité des services, l'élargissement des parts de marché de la société, la réalisation d'une croissance durable et l'occupation d'une place de leader

sur le marché national, a affirmé le même responsable qui s'est dit convaincu que ces stratégies vont permettre à la compagnie de poursuivre son expansion et sa croissance, de consolider sa position sur le marché, de renforcer la confiance de ses clients et des investisseurs de sorte à constituer un modèle à suivre à l'échelle nationale et internationale. Le PDG de la CAAR a annoncé l'ouverture d'une nouvelle agence dans la wilaya de Timimoune durant le mois de novembre prochain et ultérieurement d'une autre agence dans la wilaya de Tamanrasset dans le cadre de la stratégie de rapprochement des services aux citoyens et entreprises et de consolidation de la présence de la société sur le territoire national.

PREVUE LE SAMEDI PROCHAIN :

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs appelle à accomplir "Salat El Istisqa"

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé, mercredi dans un communiqué, à accomplir "Salat El Istisqa" (prière pour la pluie) samedi à 09H00. Suite au retard des pluies enregistré dans la plupart des régions du pays, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a

adressé une note à toutes ses directions de wilaya à travers l'ensemble du territoire nationale pour accomplir Salat El Istisqa, samedi 10 Joumada El Oula 1447 de l'hégire correspondant au 1er novembre 2025, à 09H00 du matin, et ce conformément à la Sunna du Pro-

phète (QSSSL)", précise la même source. Le ministère a également appelé à "profiter des horaires des dou-rouss et des prières, notamment la prière du Vendredi, pour implorer Allah et rappeler aux fidèles les règles et recommandations de Salat El Istisqa, dont la repentance, l'impo-

ration du pardon, la réparation des injustices, la préservation des liens de parenté et le jeûne avant d'accomplir cette prière, en sus de donner l'aumône aux pauvres et aux nécessiteux pour répandre la bienveillance, l'entraide et la solidarité sociales".

CLOTURE DE CONFERENCE
NATIONALE SUR
LA MODERNISATION
DE L'AGRICULTURE :

Que faut-il retenir?

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, mardi soir à Alger, que son département ministériel œuvre à l'élaboration d'une nouvelle politique agricole «réaliste et adaptée au terrain», fondée sur la technologie et l'innovation. Lors de la clôture des travaux de la Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture, organisée par le ministère les 27 et 28 octobre au CIC «Abdelatif-Rahal», le ministre a précisé que le ministère de l'Agriculture s'emploie à «mettre en place une politique publique sectorielle ayant un impact réel sur le terrain et adaptée aux réalités du secteur, à travers une meilleure gestion des différentes ressources qui lui sont destinées, notant «la nécessité de revoir les différentes politiques publiques mises en place depuis l'indépendance et de s'orienter vers la transition numérique». A cet égard, M. Oualid a fait savoir qu'une réforme structurelle de son département et des organismes y relevant sera engagée afin d'en améliorer l'efficacité et de les rajeunir, tout en intégrant la technologie et en s'orientant vers la modernisation, notamment par un rapprochement du monde académique, soulignant que de nombreuses innovations scientifiques dans le domaine agricole demeurent encore inexploitées. Il a précisé que le Conseil national scientifique de la sécurité alimentaire, installé lundi, veillera à valoriser les recherches et les innovations universitaires et à améliorer la productivité. Concernant le financement des investissements agricoles, M. Oualid a mis en exergue la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes de financement, d'autant plus qu'«on ne peut plus compter uniquement sur les prêts des banques publiques». Le capital investissement pourrait résoudre plusieurs problématiques de financement, tout comme le microfinancement et le crédit-bail, a-t-il ajouté, tout en insistant sur l'importance d'injecter davantage de capitaux dans les cultures stratégiques, notamment dans le sud. Le ministre a également souligné la nécessité d'élargir les offres d'assurance pour couvrir l'ensemble des risques auxquels les agriculteurs sont confrontés sur le terrain, et ce, afin de leur permettre de travailler dans les meilleures conditions. Abordant la question du foncier agricole, M. Oualid a mis en avant l'importance de mener des études d'évaluation des différents mécanismes de gestion de ce dossier depuis l'indépendance, notant que la numérisation contribuera à résoudre les problématiques soulevées dans ce domaine. Par ailleurs, le ministre a salué les «recommandations précieuses» issues des différents ateliers, rappelant que le secteur agricole fait face à d'importants défis et qu'il est nécessaire de créer des espaces d'échange pour permettre aux acteurs concernés d'exprimer leurs idées, tout en insistant sur l'importance de l'intelligence sociale dans la prise de décisions éclairées. Au terme de son intervention, M. Oualid a mis l'accent sur l'importance des conclusions de la Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture, précisant que l'ensemble des recommandations issues des ateliers se traduiront par «des mécanismes efficaces et de nouvelles politiques permettant de moderniser le secteur agricole et d'atteindre l'objectif de sécurité alimentaire».

AGRICULTURE : Élaboration d'une nouvelle politique sectorielle plus moderne et adaptée au terrain

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, mardi soir à Alger, que son département ministériel œuvre à l'élaboration d'une nouvelle politique agricole «réaliste et adaptée au terrain», fondée sur la technologie et l'innovation.

Lors de la clôture des travaux de la Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture, organisée par le ministère les 27 et 28 octobre au CIC «Abdelatif-Rahal», le ministre a précisé que le ministère de l'Agriculture s'emploie à «mettre en place une politique publique sectorielle ayant un impact réel sur le terrain et adaptée aux réalités du secteur, à travers une meilleure gestion des différentes ressources qui lui sont destinées, notamment «la nécessité de revoir les différentes politiques publiques mises en place depuis l'indépendance et de s'orienter vers la transition numérique». A cet égard, M. Oualid a fait savoir qu'une réforme structurelle de son département et des organismes y relevant sera engagée afin d'en améliorer l'efficacité et de les rajeunir, tout en intégrant la technologie et en s'orientant vers la modernisation, notamment par un rapprochement du monde académique, soulignant que de nombreuses innovations scientifiques dans le domaine agricole demeurent encore inexploitées. Il a précisé que le Conseil national scientifique de la sécurité alimentaire, installé lundi, veillera à valoriser les recherches et les innovations universitaires et à améliorer la productivité. Concernant le financement des investissements agricoles, M. Oualid a mis en exergue la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes de financement, d'autant plus qu'«on ne peut plus compter uniquement sur les prêts des banques publiques». Le capital investisse-



ment pourrait résoudre plusieurs problématiques de financement, tout comme le microfinancement et le crédit-bail, a-t-il ajouté, tout en insistant sur l'importance d'injecter davantage de capitaux dans les cultures stratégiques, notamment dans le sud. Le ministre a également souligné la nécessité d'élargir les offres d'assurance pour couvrir l'ensemble des risques auxquels les agriculteurs sont confrontés sur le terrain, et ce, afin de leur permettre de travailler dans les meilleures conditions. Abordant la question du foncier agri-

cole, M. Oualid a mis en avant l'importance de mener des études d'évaluation des différents mécanismes de gestion de ce dossier depuis l'indépendance, notant que la numérisation contribuera à résoudre les problématiques soulevées dans ce domaine. Par ailleurs, le ministre a salué les «recommandations précieuses» issues des différents ateliers, rappelant que le secteur agricole fait face à d'importants défis et qu'il est nécessaire de créer des espaces d'échange pour permettre aux acteurs concernés d'exprimer

leurs idées, tout en insistant sur l'importance de l'intelligence sociale dans la prise de décisions éclairées. Au terme de son intervention, M. Oualid a mis l'accent sur l'importance des conclusions de la Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture, précisant que l'ensemble des recommandations issues des ateliers se traduiront par «des mécanismes efficaces et de nouvelles politiques permettant de moderniser le secteur agricole et d'atteindre l'objectif de sécurité alimentaire».

CONFERENCE NATIONALE SUR LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE: Appel à la numérisation et à la création de pôles de production de semences



Les travaux de la Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture ont été clôturés, mardi soir à Alger, par l'adoption d'un ensemble de recommandations axées principalement sur la nécessité de numériser les techniques de production, d'adopter des méthodes d'irrigation modernes et d'encourager la production locale de semences à travers la création de pôles nationaux spécialisés. Lors de la cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, les participants ont mis en avant l'importance de la valorisation des expériences réussies, notamment en matière de rendement

dans la filière céréalière, tout en appelant à la création de coopératives de commercialisation et de services actives dans les domaines des semences, des engrais et du matériel agricole. Soulignant la nécessité de généraliser l'utilisation de semences à haut rendement, adaptées aux conditions locales dans le contexte de changements climatiques, les experts et professionnels ont appelé au renforcement et à la promotion des fermes pilotes spécialisées dans la production de semences. Dans ce cadre, ils ont recommandé la mise à jour des textes législatifs et réglementaires relatifs à la production, la commercialisation et la certification des semences, tout en plaidant pour

la valorisation des expériences réussies des agriculteurs et investisseurs nationaux dans les différentes filières, à travers des actions de communication et de sensibilisation. Concernant les cultures oléagineuses, les participants ont relevé l'importance de la formation et de l'accompagnement des agriculteurs et investisseurs de cette filière essentielle en vue de renforcer la sécurité alimentaire nationale. Ils ont également appelé à la promotion des pratiques et techniques modernes à travers l'automatisation des différentes méthodes de production et d'exploitation, tout en proposant le lancement d'un programme national d'agriculture intelligente, en partena-

riat avec les universités, les centres de recherche et les start-up. Il s'agit aussi d'encourager et de valoriser la contribution des start-up dans la recherche de solutions pour l'irrigation économe en eau, de renforcer la stratégie nationale de production locale des équipements d'irrigation, de promouvoir l'utilisation des eaux usées traitées dans l'agriculture et de créer un observatoire pour les zones step-piques. Créer des incubateurs technologiques agricoles, recourir aux données de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), soutenir les jeunes entrepreneurs, développer des projets pilotes dans les différentes wilayas et filières, tout en œuvrant à l'amélioration des mécanismes de financement, sont autant de recommandations issues de cette rencontre. Dans le domaine du foncier agricole, les participants ont recommandé davantage de mesures réglementaires en la matière afin de stimuler l'investissement agricole et le développement des zones rurales. Les recommandations ont également porté sur la nécessité d'organiser les marchés pour assurer un équilibre entre l'offre et la demande, de renforcer la compétitivité nationale, d'encourager l'industrie manufacturière et les capacités de stockage, ainsi que de soutenir les exportations et d'accompagner les exportateurs à l'international.

ALGERIE-RUSSIE : Adjal préside l'ouverture d'un colloque conjoint sur les applications non électriques de l'énergie nucléaire

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie d'ouverture du colloque conjoint sur «les applications non électriques de l'énergie nucléaire», organisé sur deux jours en partenariat entre le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et l'Agence fédérale russe de l'énergie atomique (Rosatom), indique un communiqué du ministère. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a rappelé «la profondeur des relations bilatérales et historiques unissant l'Algérie et la Fédération de Russie», soulignant que ce colloque se tient à un moment où le gouvernement algérien accorde une importance majeure à la lutte contre le cancer et au recours à la médecine nucléaire, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à orienter les investissements dans le domaine de l'énergie nucléaire vers des applications médicales, notamment la radiothérapie au profit des cancéreux et d'autres maladies nécessitant le recours à cette technologie. M. Adjal a passé en revue le large éventail d'applications de l'énergie nucléaire, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie et des ressources hydriques, à l'instar du dessalement de l'eau de mer et de la lutte contre la sécheresse. Il a évoqué le programme du gouvernement relatif à l'utilisation de l'énergie nucléaire pour développer la production locale de radiopharmaceutiques, afin de répondre aux besoins nationaux croissants en la matière, de sécuriser la chaîne d'approvisionnement et d'en garantir la disponibilité permanente. Cette démarche, a-t-il ajouté, permettra de réduire l'importation des radio-pharmaceutiques, d'améliorer la prise en charge des patients et de raccourcir les délais d'attente pour les traitements. Le ministre a souligné l'importance de cette rencontre pour échanger les expertises et tirer parti de la riche expérience russe à travers «Rosatom» dans le domaine de la médecine nucléaire et de la production d'isotopes radioactifs, afin de renforcer les capacités de formation et de transfert de technologies dans d'autres domaines, tels que le développement de petits réacteurs modulaires, leur utilisation dans la production d'électricité et le dessalement de l'eau. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la coopération afin de mettre en place des mécanismes efficaces et concrets pour tirer profit des usages pacifiques de l'énergie nucléaire et de ses technologies, qui offrent des solutions pertinentes face aux défis dans de nombreux domaines vitaux, notamment la médecine, l'énergie, l'agriculture et les ressources en eau, au cours des prochaines décennies. Le colloque a été organisé au siège du ministère en présence du Commissaire à l'énergie atomique, du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), du président de l'Autorité nationale de sûreté et sécurité nucléaires (ANSSN) ainsi que d'un grand nombre d'experts de «Rosatom» et de cadres du ministère.

TIPASA : Le Centre universitaire Abdellah Morsli de promu au rang d'université

En vertu du décret exécutif n°25-267 du 7 octobre 2025, le Centre universitaire Abdellah-Morsli de Tipasa est hissé au rang d'université. Cela va sans dire que cette promotion a suscité de la joie et surtout de la fierté dans la communauté universitaire locale.

En effet, dès la publication du décret de création de l'université de Tipasa au Journal officiel, la nouvelle s'est propagée telle une traînée de poudre sur les réseaux sociaux où enseignants et étudiants n'ont pas lésiné sur les mots pour exprimer leur liesse suite à ce nouveau statut de leur établissement. Désormais, on ne parle plus de centre universitaire, mais de l'université de Tipasa tout court. «Nous avons vécu cette nouvelle comme un exploit, d'autant plus que c'est la résultante d'un effort collectif où tout un chacun a apporté sa pierre», commente Mohamed Hadidi, directeur adjoint du centre universitaire Abdellah-Morsli de Tipasa, chargé des études, de la formation continue et des diplômes. «Actuellement, nous sommes en phase transitoire pour le passage au rang d'université», précise le même vis-à-vis. Et d'ajouter : «Avec ce changement de statut, beaucoup de choses vont évoluer à commencer par l'organigramme et l'introduction du système des facultés qui va remplacer le fonctionnement actuel (instituts).» Grâce au décret portant création de l'université de Tipasa, celle-ci sera constituée de 6 facultés : la faculté des sciences, la faculté des sciences de la nature et de la vie, la faculté des lettres et des langues, la faculté de droit, la faculté des sciences sociales et humaines, et, enfin, la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion.



L'avantage de l'autonomie de gestion

«L'avantage de la faculté est qu'elle dispose d'une autonomie en matière de gestion et du budget. Un avantage crucial par rapport aux instituts qui dépendent intégralement de la direction du centre universitaire dans leur gestion et budget», compare Mohamed Hadidi. Pour autant, la même disposition, notamment dans son article 7, énonce que «les personnels du centre universitaire de Tipasa sont transférés à l'université de Tipasa, conformément à la législation et à la réglementation en vi-

gueur». Et «les droits et les obligations des personnels concernés demeurent régis par les dispositions légales, statutaires ou contractuelles en vigueur, à la date du transfert.» Créé en 2012, le Centre universitaire de Tipasa compte actuellement près de 19.000 étudiants qui suivent leurs parcours dans 27 filières d'enseignement regroupées dans sept domaines, alors que le nombre des spécialités dépasse les 70. «Il fallait satisfaire une somme de critères pour accéder au rang de l'université. Notre établissement coche quasiment toutes les cases», affirme-t-il.

La station de dessalement de Toudja produit désormais 240.000 m3/j



L'eau arrive de nouveau légèrement trouble dans les robinets des foyers, mais ce n'est pas forcément une mauvaise nouvelle pour les ménages. L'ADE a ainsi informé ses clients que ce désagrément temporaire ne représente aucun danger pour la santé publique et s'estompera rapidement. Pour rappel, la station a officiellement commencé à livrer de l'eau au mois d'août dernier, montant graduellement en cadence dans la production. Ce relèvement des livraisons est consensuel, explique cette entreprise, à la mise en service de la seconde canalisation, d'un diamètre de 1.400 mm.

Amélioration progressive de l'alimentation en eau

Toutefois, ceci demeure une question technique qui est prise en charge par les techniciens, et les citoyens n'en seront quittes que pour un léger désagrément durant quelques jours, mais auront la satisfaction d'être alimentés en eau potable en bien plus de régularité qu'ils n'en bénéficiaient auparavant. En effet, la station de dessalement d'eau de mer, implantée à Tighremt, dans la commune de Toudja, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Béjaïa, a notablement augmenté sa production d'eau dessalée, a annoncé, en fin de semaine dernière, l'Algérienne des eaux de Béjaïa

qui a indiqué que le volume produit quotidiennement a désormais atteint près de 240.000 m3 par jour. La capacité de production de la station de dessalement de Toudja est de 300.000 m3 par jour, un volume considéré comme largement au-dessus des besoins de la wilaya, de sorte qu'une partie des ces eaux sera transférée vers les wilayas environnantes de Sétif (50.000 m3/jour), Bordj Bou Arréridj (20.000 m3/jour) et Bouira (30.000 m3/jour).

Sécurisation de l'AEP par l'interconnexion et le dessalement

Le projet de transfert de l'eau dessalée vers ces wilayas a fait l'objet récemment d'une réunion de l'exécutif qui a également examiné l'ensemble des aspects techniques et organisationnels visant à sécuriser de manière permanente l'alimentation en eau potable à travers l'interconnexion des réseaux d'approvisionnement. Indubitablement, la population de la wilaya de Béjaïa, depuis la réalisation du programme d'urgence basé sur la mobilisation des ressources hydriques des nappes phréatiques et la mise en service de la station de dessalement de Toudja, ne vit plus sous stress. L'anxiété que créait l'absence de pluie et le tarissement des réserves d'eaux au niveau du barrage de Tichy Haf ne constitue plus une zone d'inquiétude pour les citoyens de la wilaya. Les ménages ne vivent, toutefois, pas dans une situation de confort, car ils ne bénéficient que de quelques heures, à des horaires parfois impossibles, du précieux liquide. Il reste, en effet, à réhabiliter un réseau de distribution mal conçu ou mal dimensionné pour que les foyers soient définitivement rassurés.

L'APW approuve le plan de sauvegarde de la vieille ville de Bejaïa

L'Assemblée populaire de la wilaya de Bejaïa (APW) approuve le plan de sauvegarde de la vieille ville de Bejaïa. Le Plan de sauvegarde et de réhabilitation de la vieille ville de Bejaïa, dont le périmètre a été défini par le décret exécutif no 13-187 du 6 mai 2013, a été adopté par les élus de l'Assemblée populaire de wilaya réunis dernièrement lors de la troisième session ordinaire de l'année 2025. Le plan a recueilli l'approbation des élus après une présentation détaillée par le bureau d'études en charge du projet. Le secteur protégé de la vieille ville de Bejaïa vise à protéger le tissu urbain et les bâtiments historiques et à préserver les repères qui témoignent de l'originalité et de l'identité de la ville.

Un pas important dans la préservation de la mémoire historique

Le bureau d'études a classé les bâtiments selon leur état de vétusté en 3 catégories, répertoriant

33 immeubles et 2 monuments historiques menacés d'effondrement et nécessitant une intervention urgente. L'adoption de ce plan est un pas important dans la préservation de la mémoire historique de Bejaïa et dans la redynamisation de l'ancienne ville à travers la réhabilitation de ce patrimoine historique qui pourra contribuer efficacement à l'aura touristique de l'ancienne capitale des Hammatides. Les travaux de cette session ordinaire ont été ouverts après l'allocation du wali de Bejaïa, Kamal Eddine Kherbouche, et du président de l'APW, Bachir Barkat. Cette séance, à laquelle étaient présents également le chef de cabinet, les membres du comité exécutif de wilaya, les chefs de daïra, les présidents des assemblées populaires communales, avait plusieurs points à l'ordre du jour que le président de l'APW s'est attaché dans son allocution à détailler.

TIPASA : Un pôle urbain érigé à Sidi Amar



«Les procédures relatives au projet du pôle urbain de Sidi Amar progressent, conformément à la réglementation en vigueur», a affirmé le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tipasa, Ahmed Slim Senoussaoui. Ce dernier a précisé qu'un enquêteur avait été désigné, pour mener l'enquête parcellaire prévue par la décision n°1559 du 17 juin 2025, et que cette opération s'est déroulée dans les délais impartis. La zone concernée par le projet s'étend sur une superficie totale de 622 hectares, répartie entre 17,9 ha appartenant à l'État, 1,94 ha relevant du domaine communal, 295,31 ha de terrains non revendiqués, 39,32 ha d'exploitations agricoles, 194,43 ha de propriétés privées, 34,69 ha de forêts et 38,41 hectares d'oueds et de routes. Le dossier technique élaboré à l'issue de l'enquête a été transmis à la Direction de la réglementation et des affaires générales le 30 août 2025, puis à la Direction des Domaines le 2 septembre pour évaluation. L'opération d'estimation est toujours en cours et devrait être finalisée dans un délai maximal de deux semaines. Les documents cadastraux relatifs aux divisions n°2 et n°3 ont été confiés à la Direction du cadastre pour étude et numérotation. À l'issue de l'évaluation, la Direction de la réglementation préparera le décret de compensation au profit des propriétaires concernés. Une fois les montants d'indemnisation déposés au Trésor de wilaya, la décision de retrait de propriété sera notifiée aux intéressés, invités à compléter leurs dossiers administratifs, notamment les titres fonciers et contrats de concession. Le directeur de

l'urbanisme a également précisé que douze propriétaires ont déjà déposé des dossiers complets et bénéficieront de la première phase d'indemnisation, tandis que quatre exploitants agricoles détenteurs de contrats de concession sont également concernés. Soixante-quatorze autres habitants sont, quant à eux, invités à régulariser leur situation. Une campagne d'information a été menée pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de déposer leurs dossiers auprès de la conservation foncière et d'établir la preuve de leur propriété. Sur un autre volet, le responsable a annoncé la création prochaine d'une voie de contournement destinée à écarter la circulation des poids-lourds du périmètre habité et à renforcer la sécurité des piétons et des automobilistes. Des panneaux d'interdiction seront installés dans les jours à venir. Il a tenu à souligner que les travaux de voirie ont été planifiés de manière à préserver les habitations existantes, et qu'aucune opération de démolition ou de relogement n'est prévue. Par ailleurs, des barrières de protection ont été placées le long des maisons proches du chantier, tandis qu'une canalisation d'eaux usées endommagée par le passage des camions a déjà été réparée. Il a, en outre, précisé que le wali de Tipasa, M. Ali Moulaï, avait facilité le suivi et la concrétisation de ce projet structurant en levant plusieurs contraintes administratives et techniques, permettant ainsi une meilleure coordination entre les différents intervenants. «Grâce à ces mesures, le projet avance dans de bonnes conditions, en veillant à concilier développement urbain et respect des droits des citoyens», souligne-t-il.

LUTTE CONTRE LE CANCER : M. Ait Messaoudène affirme la volonté de son ministère de garantir une base de données nationale précise et intégrée

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudène a affirmé, ce mardi à Alger, la volonté du ministère de garantir une base de données nationale «précise» et «intégrée» sur le cancer, à travers le renforcement de la numérisation de la gestion des registres du cancer au niveau des wilayas et des régions du pays.

Présidant l'ouverture de la rencontre annuelle du Réseau national des registres de cancer de population pour l'année 2023, M. Ait Messaoudène a précisé que son département œuvre à «renforcer la transformation numérique dans la gestion de ces registres et à les relier électroniquement aux hôpitaux, laboratoires et centres régionaux». Une démarche, a-t-il dit, qui «contribuera à l'accélération de la collecte et de l'analyse des données, tout en assurant la mise à disposition d'une base d'informations nationale précise et intégrée». Dans ce sillage, le ministre a souligné l'importance de ces registres pour les spécialistes en vue d'être au fait de la situation épidémiologique, de la répartition géographique et démographique et des facteurs inhérents à cette maladie, pour «une orientation plus précise et plus efficace des politiques de santé». Parmi les objectifs stratégiques de ces registres figurent «l'évaluation de l'efficacité des programmes nationaux de dépistage précoce du cancer», «une bonne planification de la répartition des ressources sanitaires et humaines», «le renforcement de la recherche scientifique et des études épidémiologiques», et «le soutien à



la prise de décision sanitaire fondée sur des données fiables et des preuves scientifiques», selon le ministre. Pour la réussite de cette démarche, M. Ait Messaoudène a appelé à «une collaboration étroite

entre les différents acteurs du secteur, afin d'élaborer des stratégies efficaces, s'appuyant sur la prévention, le diagnostic précoce et les soins», indiquant que le développement de ces registres s'inscrit dans

le cadre de l'orientation stratégique de l'Etat, visant à «renforcer la santé publique, à réaliser l'équité dans l'accès aux soins et à améliorer la qualité de la vie». Dans la même optique, le ministre de la Santé a sou-

ligné l'engagement de son secteur à «poursuivre les efforts visant à consolider le système d'informations sanitaires et à actualiser les registres de cancer de population, en vue de permettre à l'Algérie de faire face efficacement aux défis de cette maladie, et de garantir aux citoyens le droit au diagnostic précoce, aux soins adéquats et à la prise en charge totale». De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M. Phaniel Habimana, a loué les efforts consentis par l'Algérie pour faire face à cette maladie, saluant le fait que l'Algérie dispose de registres de cancer, ce qui permettra le «développement de la recherche, l'enregistrement des données exactes sur cette maladie et la planification efficace des ressources, tout en améliorant la qualité des prestations médicales et en réduisant les coûts pour les familles et les autorités publiques». Pour sa part, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), M. Abderrazak Bouamra, a dévoilé les dernières statistiques relatives aux cas de cancer en Algérie, avec «56 319 nouveaux cas enregistrés en 2023».

2,6 milliards DA pour la wilaya d'Oran pour lutter contre le cancer

Une enveloppe budgétaire de 2,6 milliards de dinars a été allouée à la wilaya d'Oran dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer. Le directeur local de la santé, Hadj Boutouaf, a précisé que l'immunothérapie, utilisée depuis trois ans à Oran pour près d'une centaine de cas, sera renforcée au niveau de l'établissement hospitalier universitaire 1er Novembre 1954, du Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran, de l'hôpital d'El Mohgoun (Arzew), ainsi que du Centre

de lutte contre le cancer de Misserghine.

Acquisition d'un robot chirurgical

Le même responsable a souligné que «l'immunothérapie constitue un grand progrès dans la prise en charge des différents types de cancers», ajoutant que «son utilisation dans les établissements de santé reflète les efforts de l'Etat pour garantir l'accès aux innovations thérapeutiques et améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer». L'immunothérapie consiste à stimuler ou à mo-

duler le système immunitaire du patient afin qu'il puisse mieux reconnaître les cellules cancéreuses et les détruire plus efficacement, expliquent les spécialistes. Contrairement aux traitements traditionnels comme la chimiothérapie, qui ciblent directement les cellules cancéreuses, l'immunothérapie renforce les défenses naturelles de l'organisme. Cette enveloppe budgétaire sera également destinée à l'acquisition d'un robot chirurgical pour l'établissement hospitalier universitaire » 1er No-

vembre 1954 » d'Oran, selon Boutouaf, qui a ajouté que le cahier des charges du projet a été élaboré et transmis au ministère de tutelle pour approbation. Il a précisé que «le robot chirurgical est un dispositif médical assisté par ordinateur, qui aide les chirurgiens à réaliser des opérations avec plus de précision, de souplesse et de contrôle que la chirurgie traditionnelle», ajoutant qu'il sera utilisé pour plusieurs types d'interventions, notamment celles liées aux tumeurs cancéreuses.

GHAZA :

L'aide humanitaire continue d'être utilisée par l'entité sioniste comme moyen de pression (MSF)



L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a déclaré que l'entité sioniste continuait d'utiliser l'aide humanitaire comme moyen de pression contre les Palestiniens dans la bande de Gaza, en violation flagrante des termes de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 10 octobre courant. "L'aide humanitaire envoyée à la bande de Gaza ne devrait en aucun cas être utilisée comme moyen de pression", a indiqué la coordinatrice du projet MSF à Gaza, Caroline Willemen, dans un communiqué. Relevant une certaine diminution des agressions sionistes depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, Mme Caroline a noté que "la situation humanitaire à Gaza ne s'est pas améliorée de manière significative, car les

pénuries d'eau et d'abris persistent et des centaines de milliers de personnes continuent de vivre sous des tentes à l'approche de l'hiver". Elle a noté, à ce sujet, que "les équipes de l'Organisation continuent d'enregistrer des cas de malnutrition sévère chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes, et que la situation nutritionnelle reste alarmante malgré une légère amélioration". Récemment, les Nations unies ont interpellé l'entité sioniste à l'effet de respecter les termes de l'accord de cessez-le-feu qui prévoit, dans sa première phase, notamment l'arrêt total des agressions, l'acheminement sans entraves des aides humanitaires dans la bande de Gaza, ainsi que l'échange de prisonniers.

DIPHTERIE:

Le dispositif national de surveillance renforcé

Face à la résurgence de cas de diphtérie enregistrés dans le pays et à la confirmation d'une situation épidémique dans une wilaya, le ministère de la Santé décide de renforcer la vigilance sanitaire. Dans une note datée du 26 octobre 2025, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, Dr Djamel Fourar, appelle à réactiver le dispositif national de surveillance et d'alerte face à la diphtérie.

Renforcer la vaccination de routine

Adressée aux walis et aux directeurs de la santé, la note insiste sur la vigilance épidémiologique, la notification immédiate des cas suspects, et la réalisation d'enquêtes systématiques autour de chaque cas confirmé. Le ministère ordonne également la vérification des stocks de vaccins, d'antitoxine et



d'antibiotiques, et recommande de renforcer la vaccination de routine, notamment en milieu scolaire et dans les zones à faible couverture. Des

campagnes de sensibilisation seront menées auprès des professionnels et du public, avec la diffusion de supports d'information bilingues. Cette mo-

bilisation vise à prévenir toute propagation et à garantir une réponse rapide et coordonnée face à la menace de la diphtérie.

71EME ANNIVERSAIRE DU DECLENCHEMENT DE LA REVOLUTION : La répression coloniale, thème d'une conférence à la DGD

La Direction générale des Douanes (DGD) a organisé, ce mardi à Alger, une conférence sur le thème de la répression coloniale contre le peuple algérien durant la glorieuse Révolution de libération nationale et ce, dans le cadre de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

La conférence a été animée, au siège de la DGD, par l'enseignant universitaire Ahmed Adimi, en présence du Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, du Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, du Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Said Zreb, ainsi que de représentants d'organismes et d'institutions nationales. Dans son intervention, M. Adimi a évoqué les différentes formes de répression exercées par la France coloniale contre le peuple algérien, braquant les projecteurs sur les crimes d'extermination systématique qu'elle a commis à leur encontre. Ces crimes atroces et innommables n'ont pas entamé la détermination des Algériens, qui étaient plus résolus que jamais à poursuivre la lutte jusqu'à l'indépendance, a-t-il dit. De son côté, le général-major Abdelhafid Bakhouch a indiqué, dans son intervention, que la commémoration de l'anniversaire du 1er Novembre «constitue une occasion pour rappeler à la mémoire la conscience nationale et politique dont a fait montre le peuple algérien durant la Révolution de libération, une conscience qui s'est enracinée et renouvelée par la volonté des générations successives,



profondément attachées aux valeurs de sacrifice, d'unité et de sauvegarde de la souveraineté nationale face aux défis et ingérences de toute nature». L'Algérie, ajoute-t-il, «incarne aujourd'hui, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'esprit de Novembre dans sa plus noble expression, en œuvrant à la préserva-

tion de la souveraineté nationale, à la réalisation de la justice sociale et à l'édification d'un Etat fort, fidèle à ses racines et tourné vers un avenir à la hauteur des sacrifices de ses enfants». Dans le même sillage, il a affirmé que les Douanes algériennes «avancent aujourd'hui d'un pas ferme, inspirées par l'élan de Novembre», relevant que «tout comme

le moudjahid protégeait jadis la patrie par les armes, le douanier défend aujourd'hui l'Algérie par sa vigilance, son intégrité et sa conscience professionnelle, en luttant contre la contrebande et en protégeant l'économie nationale, aux côtés des forces de sécurité, au service de la patrie et pour la sauvegarde de sa sécurité et de sa stabilité».

LE DECANTAGE DES PARFUMS: Une pratique en pleine expansion

La vente de parfums de marque en petits et moyens dosages s'impose aujourd'hui comme une nouvelle tendance d'utilisation par le client algérien. Dans les vitrines des parfumeries ou en ligne, une nouvelle pratique attire l'attention : le décan tage des parfums. Derrière ce mot un peu technique se cache un phénomène en pleine expansion. Celui de la revente de parfums de marque en petits formats, souvent préparés à partir d'extraits originaux, puis reconditionnés dans des contenants de 5, 10 ou 30 ml. «Les clients veulent tester avant d'acheter un grand flacon ou simplement se faire plaisir sans dépenser beaucoup d'argent et la méthode de décan tage permet cela», explique Anis, gérant d'une parfumerie à Blida. Autrefois réservé aux collectionneurs et aux passionnés, le dé-

cantage est désormais devenu une tendance commerciale à part entière. Dans les boutiques comme sur les réseaux sociaux, les offres se multiplient : quelques millilitres de parfums de marques internationales à prix réduit, soigneusement transvasés dans de petits vaporisateurs. «C'est devenu une façon intelligente d'essayer plusieurs parfums sans dépenser des fortunes», confie Nourhane, 28 ans, une cliente rencontrée dans une boutique de vente de parfums à Alger-Centre. «J'aime changer de parfums, et ces petits flacons me permettent d'avoir plusieurs senteurs selon les occasions». L'idée séduit, un flacon décanté de 10 ml peut être vendu entre 2.000 et 4.000 DA, selon la marque. Cela ouvre les portes du luxe à une clientèle jeune ou simplement cu-

rieuse. Cette solution permet à de nombreux consommateurs d'accéder à des marques de renom sans se priver d'autres plaisirs. «Le décan tage a révolutionné notre façon de vendre», observe Amira, vendeuse dans une parfumerie à Ben Aknoun. «Avant, un client hésitait devant un flacon de 25.000 DA. Aujourd'hui, il repart avec plusieurs petits formats et revient pour en essayer d'autres».

Une pratique à encadrer

Si le décan tage répond à une demande réelle, il soulève aussi des questions de traçabilité et de légalité. Certains vendeurs procèdent à partir de flacons authentiques, dans le respect des normes d'hygiène. D'autres, en revanche, exploitent des circuits parallèles, mélangeant originaux, copies ou reconditionnements hasardeux. «Il y a des

commerçants honnêtes qui respectent le métier. Ils exercent en veillant à présenter au client un produit de qualité, par contre, d'autres s'intéressent uniquement au gain. En effet, ces derniers font appel à d'autres procédés en diluant ou en imitant les produits originaux. Dans ce cas, il faut faire attention», avertit Ines, propriétaire d'une parfumerie à El Biar. «Le client doit connaître l'origine du produit.» L'Association algérienne de protection du consommateur et son environnement (Apoce) rappelle que le reconditionnement de parfums sans autorisation des marques peut poser problème, notamment sur le plan sanitaire et juridique. Au-delà de la légalité, le décan tage s'inscrit dans une logique plus large, celle de la consommation raisonnée et de la personnalisation.

MEDEA : Convention pour former des personnes aux besoins spécifiques et des femmes au foyer

Une convention de partenariat a été signée, dimanche, entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Médéa, afin d'assurer l'apprentissage et la formation des personnes aux besoins spécifiques et des femmes au foyer, a-t-on appris auprès de la DASS. Selon les termes de cette convention, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels s'engage à assurer la formation et la qualification des personnes aux besoins spécifiques, des enfants et des adolescents en difficulté sociale, des femmes au foyer et des femmes issues de milieux ruraux, a fait savoir le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehailia. Cette formation et cet apprentissage, prodigués à ces catégories de la société, s'inscrivent dans le cadre de la protection et de la promotion de la famille, de la femme et des personnes aux besoins spécifiques, a-t-il indiqué. Le programme de formation se déroulera, selon M. Rehailia, au sein des structures du secteur de l'action sociale pour les personnes aux besoins spécifiques et les enfants en détresse, tandis que les stages et l'apprentissage au bénéfice des femmes au foyer et des femmes issues des milieux ruraux se feront au niveau des établissements de la formation professionnelle, a ajouté ce responsable. Il a précisé que la formation serait de courte durée et répondrait à la demande exprimée du secteur de l'action sociale. Elle couvrira des domaines variés, tels que les métiers manuels, le jardinage ainsi que la transformation de produits laitiers et agricoles.

Les mesures d'accompagnement pour les employés handicapés et leurs familles sont bénéfiques pour les entreprises (OIT)

La mise en oeuvre de mesures d'accompagnement et de soutien pour les employés en situation de handicap et leurs familles est bénéfique pour les entreprises, affirme le Réseau mondial "Entreprises et Handicap" (GBDN) de l'Organisation internationale du travail (OIT), dans un nouveau rapport. Publié en amont de la Journée internationale de l'accompagnement et du soutien, célébrée le 29 octobre de chaque année, ce rapport s'appuie sur une analyse des politiques d'accompagnement et de soutien inclusives du handicap mises en place par les grandes entreprises. Intitulé "Accompagnement pour la compétitivité: politiques et pratiques des entreprises en matière d'accompagnement et de soutien pour les employés handicapés et leurs familles", le document établit un lien entre des politiques efficaces de soins et de soutien en milieu de travail tenant compte du handicap et l'engagement, la fidélisation et la productivité des employés. Selon l'OIT, les entreprises interrogées ont souligné que l'application inégale des politiques selon les régions constituait le défi structurel le plus fréquent, suivi par les lacunes en matière d'avantages sociaux et d'allocations dédiés aux soins et à l'accompagnement. Le rapport a été publié un an après l'adoption de la résolution concernant le travail décent et l'économie du soin et son plan d'action, qui appellent à étendre les services d'accompagnement et de soutien aux personnes en situation de handicap, afin de promouvoir leur autonomie, leur indépendance et leur accès à l'emploi.

SURETE NATIONALE : 3e étape de la campagne nationale de don de sang

La 3e étape de la 19e édition de la campagne nationale annuelle de don de sang, organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), débute lundi à Alger. Le coup d'envoi de cette campagne est donné par le directeur de la santé, de l'action sociale et des activités sportives à la DGSN, le contrôleur de police, Idir Hibouche, en présence de la directrice générale de l'ANS, Dr Houria Touafdit et du président de la FADS, Abdelmalek Sayah.

La campagne se poursuit jusqu'au 29 octobre

Dans une déclaration à la presse, le commissaire de Police, Mechedel

Chokrallah, chef du Bureau des expertises médicales par intérim, a précisé que cette initiative humanitaire noble s'inscrivait dans le cadre de « la poursuite de la campagne nationale annuelle de don de sang, coïncidant avec la journée nationale des donneurs de sang, correspondant au 25 octobre de chaque année ». Cette campagne qui se poursuit jusqu'au 29 octobre, traduit également « l'attachement de la DGSN à promouvoir les valeurs de solidarité humaine et à renforcer la coopération et l'entraide entre les différentes franges de la société ». La DGSN a mobilisé, en collaboration avec les organismes concernés, « tous les moyens humains et matériels (staffs médicaux et paramédicaux, ambulances) pour assurer la réussite de



cette opération, conformément aux normes de sécurité et de santé en vigueur », a-t-il ajouté. Pour sa part, la directrice générale de l'ANS a salué cette initiative humanitaire que la Sûreté nationale a pris l'habitude d'organiser en vue de « contribuer à sauver les malades et à approvision-

ner les centres de transfusion sanguine en cette substance ». De son côté, Sayah a mis l'accent sur « l'importance de cette initiative dans le renforcement et la promotion de l'action humanitaire », soulignant que la Sûreté nationale « est un partenaire actif qui contribue régulièrement à l'approvisionnement des hôpitaux en cette substance vitale ». Pour rappel, la DGSN organise chaque année une campagne de don du sang en trois étapes: la première à l'occasion de la Journée maghrébine du don de sang, célébrée en mars, la deuxième à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, célébrée en juin, et la troisième à l'occasion de la Journée nationale des donneurs de sang, célébrée en octobre.

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS : 2ème victoire des volleyeuses du NC Bejaia



Les volleyeuses du NC Bejaia se sont imposées, ce mardi à Tunis, devant leurs homologues syriennes d'Al Rowad Club sur le score de 3 sets à 0, en match comptant pour la 3^e journée du Championnat arabe des clubs. C'est la deuxième victoire du NC Bejaia dans le tournoi, après celle obtenue lors de la première journée contre le Club Africain (3-1), contre une défaite au tie break face à l'ES Tunis (2-3). Lors de sa prochaine sortie, prévue jeudi, le NC Bejaia affrontera le Club Salwa Al Sabah du Koweït, avant d'enchaîner contre l'autre formation koweïtienne d'El Fatayat Al Oyoum (samedi 1^{er} novembre), et de clôturer sa participation face au CF Carthage de Tunis (dimanche 2 novembre). Le NCB, champion d'Algérie en titre, sera exempt le vendredi 31 octobre. Organisée sous forme du mini-championnat avec la participation de sept (7) clubs arabes, le 21^e championnat arabe de volleyball (dames) prendra fin dimanche 2 novembre.

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-EST): La JSD Jijel se sépare de son entraîneur Abderrahmane Ousmane



La direction du club de la JSD Jijel a décidé de se séparer à l'amiable de l'entraîneur principal Abderrahmane Ousmane, lequel sera remplacé durant la semaine en cours par son adjoint Fayçal Laârabî, a annoncé lundi le club évoluant en Championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est. "La direction de la JSD Jijel annonce sa séparation à l'amiable avec l'entraîneur principal Abderrahmane Ousmane", indique un communiqué publié par le club sur ses réseaux sociaux. "L'entraîneur adjoint Fayçal Laârabî dirigera les séances d'entraînement de l'équipe tout au long de cette semaine et préparera le match face au CA Batna, prévu vendredi prochain au stade du martyr Rouabah Hocine", a ajouté la même source. La direction du club a tenu à exprimer ses remerciements sincères à l'entraîneur pour le travail accompli durant son passage à Jijel, tout en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière. La JSD Jijel s'était inclinée (1-2) face au MO Béjaïa, samedi dernier, lors de la 7^e journée du championnat de Ligue 2 amateur. A la suite de cette défaite, l'équipe a reculé à la 5^e place avec 12 points, à cinq longueurs du leader l'US Biskra (17 pts) et à quatre points des poursuivants directs. Pour la 8^e journée, prévue le vendredi 31 octobre, "Namra" recevra le CA Batna (2^e, 16 pts), dans une affiche alléchante et difficile pour les deux équipes.(APS)

CAN FEMININE 2026 (QUALIF.2E ET DERNIER TOUR-RETOUR) : L'Algérie bat le Cameroun (1-0) et se qualifie pour la phase finale

L'équipe nationale féminine de football, a validé son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire face au Cameroun 1-0 (mi-temps : 1-0), mardi au stade de la Réunification de Douala, à huis clos, pour le compte du deuxième et dernier tour qualificatif.

Sur une pelouse gorgée d'eau, les "Vertes" ont démarré le match du bon pied, ce qui leur a permis d'inscrire l'unique but de la partie à la 25^e minute de jeu par Marine Dafeur. En seconde période, les Camerounaises ont jeté toutes leurs forces dans la bataille pour refaire leur retard, mais c'était sans compter sur la détermination et l'envie des Algériennes, qui ont préservé leur maigre, et précieux avantage, jusqu'au sifflet final de l'arbitre. Lors de la première manche, disputée jeudi dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran, l'équipe nationale s'est imposée sur le score de 2 à 1, grâce à deux réalisations, inscrites sur deux beaux coups francs directs, par Karchouni (23^e) et Dafeur (35^e). Pour rappel, les Algériennes ont atteint le 2^e et dernier tour qualificatif, en dominant en février dernier le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. L'Algérie se qualifie ainsi pour la 7^e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de



2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de

s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril prochain.

SELECTION NATIONALE DE HANDBALL: «Plusieurs stages au menu avant la CAN»



Le nouveau staff technique de la sélection nationale de handball, avec à sa tête Salah Boucekriou, a dirigé, lundi, sa première séance d'entraînement. Pour rappel, la sélection nationale se trouve, depuis le 27 octobre et ce jusqu'au 2 novembre, en stage de préparation, en prévision du prochain championnat d'Afrique des nations. La 48^e édition de la CAN aura lieu du 21 au 31 janvier 2026 à Kigali (Rwanda). «Ce premier regroupement se déroule dans d'excellentes conditions à Bordj El-Kifane. La salle est juste à côté de l'hôtel où la sélection est hébergée. Le programme d'entraînement, avec des séances biquotidiennes, est principalement axé sur l'aspect technico-tactique. Pour ce qui est du physique, les joueurs sont au pic de

leur forme, pratiquement. Le travail a été fait avec leurs clubs respectifs, en prévision de la saison régulière. Nous cherchons à renforcer l'aspect cohésion de l'équipe et à améliorer nos différents systèmes défensifs et offensifs. Pour ce premier stage, nous avons fait appel à 21 joueurs. Les éléments évoluant dans les différents championnats étrangers profitent ainsi de cette date IHF, pour être présents avec le reste du groupe», nous a déclaré Sofiane Elimam, membre du staff technique, avant de parler du programme de préparation des Verts en prévision du rendez-vous continental. «La sélection nationale va bénéficier de plusieurs regroupement au cours des trois mois qui nous séparent de la CAN. Un second stage sera orga-

nisé en Algérie, au mois de novembre. Durant les mois de décembre et de janvier, des stages précompétitifs sont prévus à l'étranger, où l'équipe pourra disputer quelques matches amicaux. Ce sera l'occasion pour le staff technique de superviser l'ensemble des joueurs. L'entraîneur en chef communiquera avec précision sur les différentes dates et lieux des regroupements dans les jours à venir», a souligné l'ancien gardien international. Pour rappel, Salah Boucekriou remplace, à la tête des Verts, Farouk Dehelis, dont le contrat a été résilié à l'amiable, lundi après-midi. Il est épaulé dans sa tâche par un staff renforcé, composé de Redaoune Aouachria, Sofiane Elimam et Abdelghani Loukil.

Abdelhak Hameurlaine DTN de la FAT

Abdelhak Hameurlaine est nommé Directeur technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), annonce l'instance fédérale ce dimanche dans un communiqué. Déjà désigné en avril dernier, capitaine de l'équipe nationale seniors en Coupe Davis, Hameurlaine, véritable figure du tennis algérien, détient le record national des titres de champion d'Algérie seniors, avec 19 sacres à son actif. L'ancien international demeure également le joueur algérien le plus capé dans l'histoire de la prestigieuse Coupe Davis, avec 81 matches disputés (simple et double confondus). Par ailleurs, la FAT a également procédé à la nomination de Ryad Anseur (25 ans), conseiller en sport, spécialité tennis, au poste de Directeur des équipes nationales (DEN).

Vers la concrétisation du projet du centre de formation de la JSK

Tout porte à croire que la JSK aura bientôt son centre de formation. Dans un communiqué publié sur la page Facebook de la JSK, il est clairement indiqué que les choses ont très bien avancé sur le sujet suite à la dernière visite des dirigeants du club et des responsables de la wilaya de Tizi Ouzou sur le site retenu pour ce projet.

Un projet d'envergure

«Dans le cadre de la mise en œuvre du projet structurant de la Jeunesse Sportive de Kabylie relatif à la création d'un Centre de Formation à Yakourène, plusieurs visites ont été organisées conjointement par les autorités locales et la JSK, témoignant d'un engagement collectif et coordonné. Sous l'égide de Monsieur le Wali de Tizi Ouzou, plusieurs déplacements ont eu lieu sur le site du projet, par Monsieur le Wali lui-même, le Président de la Jeunesse Sportive de Kabylie en présence du Président de l'APC de Yakourène, permettant de suivre de près l'évolution des démarches et de renforcer la concertation entre les différentes parties prenantes. Dans la continuité de ces actions, une délégation de la JSK, conduite par Monsieur le Président du club, accompagnée du Directeur général des sports, du Manager général, Directeur technique sportif et du Chef de Projet et investissement, a été reçue par le Président de l'APC de Yakourène, son Secrétaire général et les membres de l'Assemblée communale a effectué une visite de travail a eu lieu le 27 octobre 2025», a-t-on indiqué dans ce communiqué. «Cette visite, ajoute le communiqué, a été effectuée avec l'appui et l'autorisation de Monsieur le Wali, dont l'accompagnement constant et le soutien actif depuis le lancement du projet ont permis de faciliter les différentes étapes administratives et techniques». La JSK, tout en exprimant «sa profonde reconnaissance à Monsieur le Wali de Tizi Ouzou, au Président de l'APC de Yakourène, ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaborateurs pour leur disponibilité, leur engagement et leur accompagnement dans la concrétisation de ce projet d'envergure», indique aussi que «ce projet s'aligne sur la stratégie de l'État Algérien, sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, qui fait de la jeunesse, de la formation et du sport ses priorités nationales. Tout comme, il s'inscrit aussi dans le cadre des orientations et du plan d'action de Monsieur le Ministre des Sports, ainsi que dans la politique de la Fédération Algérienne de Football (FAF) visant à renforcer la formation comme pilier fondamental du développement durable du sport national».

LIGUE DES CHAMPIONS ET DE LA COUPE DE LA CONFEDERATION : 7 stades algériens homologués par la CAF

A l'approche de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, prévue dès novembre, la Confédération africaine de football (CAF) publie la liste actualisée des stades autorisés à abriter les rendez-vous continentaux.

Les représentants algériens dans ces épreuves, la JS Kabylie et le MC Alger (Ligue des champions), l'USM Alger et le CR Belouizdad (Coupe de la CAF), auront l'embarras du choix dans la mesure où l'instance de Patrice Motsepe a homologué 7 stades et pas des moindres.

Un seul stade pour la Tunisie

Il s'agit, en effet, des trois grands stades de la capitale, à savoir 5 Juillet (Dély Ibrahim), Ali Amar (Douéra), et Nelson Mandela de Baraki, ainsi que ceux de Tizi Ouzou (Hocine Aït Ahmed), d'Oran (Miloud Hadeff), d'Annaba (19 Mai) et de Constantine (Chahid Hamlaoui). Toutefois, les clubs algériens sont fixés sur les arènes où ils devront accueillir leurs adversaires. Si le Doyen et les Canaris recevront respectivement à Hocine Aït Ahmed et à Ali Amar, stades relevant de leurs propriétés, le CRB et l'USMA ont, quant à eux, trouvé refuge successivement à Nelson Mandela et au 5 Juillet, deux arènes mises sous la tutelle de l'Office du complexe olympique (OCO). Cependant, la CAF n'a pas donné son approbation pour l'exploitation des stades Tchaker de Blida et Salem Mabrouki de Rouiba. Les sélections nationales et les clubs, toutes catégories comprises, ne pourront plus y évoluer. Si l'Afrique du Sud arrive en deuxième position et que l'Algérie pointe juste derrière des pays comptant le plus grand nombre d'infrastructures homologuées, la surprise vient du voisin tunisien qui ne compte plus qu'une seule enceinte, celle de Radès (Tunis), et ce, après l'éviction des stades Taïeb Mehiri de Sfax et Olympique Stadium de Sousse. Des réserves liées, entre autres, à la qualité de l'éclairage et de



la pelouse qui ont conduit à leur retrait.

La CAF exige des infrastructures modernes et conformes aux standards internationaux

C'est la première fois dans l'histoire récente du football tunisien qu'un seul stade figure dans la liste de la CAF, un signal fort adressé aux autorités de ce pays afin de prendre des mesures urgentes qui permettront d'élargir une nouvelle fois la palette des stades à même d'accueillir des

compétitions internationales. C'est le cas aussi de l'Egypte qui connaît un recul notable, où cinq stades seulement sont retenus, après l'exclusion de plusieurs autres grandes enceintes, comme celles de Borg El Arab ou d'Alexandrie. La Libye retrouve, quant à elle, une présence positive, avec trois stades validés à Tripoli (stade international), et à Benghazi (28 Février et Benina). En revanche, 13 pays africains ne disposent d'aucun stade homologué: Sou-

dan, Sierra Leone, Guinée, République d'Afrique centrale, Djibouti, Erythrée, Gambie, Lesotho, Namibie, Sao-Tomé, Seychelles, Somalie et Zimbabwe. Avec ces nouvelles homologations, l'organisation panafricaine envoie un message clair aux pays du continent, selon lequel l'accès aux compétitions placées sous sa bannière passera désormais par des infrastructures modernes et conformes aux standards internationaux.

INFRASTRUCTURES-CAF INTERCLUBS : L'Algérie troisième en Afrique pour le nombre de stades homologués par la CAF

Dans sa dernière mise à jour, la Confédération africaine de football (CAF) a publié la liste des stades homologués pour ses compétitions interclubs, à commencer par la phase de groupes. L'Algérie s'est hissée à la troisième place africaine en matière d'infrastructures éligibles, selon le cahier des charges en vigueur. Pas moins de sept enceintes algériennes ont ainsi reçu le feu vert pour abriter des matches de poules de la Ligue des champions (CAF CL) et la Coupe de la Confédération (CAF CC) : le stade du 5-Juillet (Alger), Nelson-Mandela (Baraki), Ali-La-Pointe (Douéra), Miloud-Hadeff (Oran), Chahid-Hamlaoui (Constantine), 19-Mai-1956 (Annaba) et Hocine-Aït-Ahmed (Tizi Ouzou). En revanche, la CAF a retiré de la liste les stades Mustapha-Tchaker de Blida et Salem-Mebrouki de Rouïba, pourtant déjà homologués par le passé. Au classement continental, l'Algérie est le troisième pays ayant le plus grand nombre de stades homologués devant la Côte d'Ivoire (6) et l'Égypte (5). A contrario, la Tunisie ne compte actuellement qu'un seul stade homologué, celui du Stade olympique de Radès.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE : Le MC Alger jouera la phase des groupes



Le Mouloudia Club d'Alger a validé son billet pour la prestigieuse phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique ! Malgré un match nul (0-0) concédé à domicile face aux Camerounais de Colombe Sportive, dimanche soir, au stade Ali-Ammar dit Ali La Pointe de Douéra, le Doyen a assuré l'essentiel et poursuit son parcours continental. Ce n'était pourtant pas une partie de plaisir pour les Vert et Rouge. Jouant à huis clos, les Algérois ont fait face à une équipe camerounaise déterminée, coriace et qui a usé d'une agressivité démesurée. Mais forts de leur match nul (1-1) arraché à l'aller au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé, ils ont su gérer la pression pour décrocher la qualification. Le MCA rejoint ainsi la JS Kabylie, qui avait déjà composé son ticket la veille. Les Mouloudéens retrouveront leur fervent public dès la première journée de cette phase de groupes, prévue le week-end des 21, 22 et 23 novembre prochains, pour une ambiance qui s'annonce grandiose. Ils ont purgé la sanction que leur avait infligée la commission de discipline de la CAF. Le tirage au sort de la phase de groupes, qui déterminera les prochains adversaires des deux clubs algériens, se tiendra le lundi 3 novembre à Johannesburg, en Afrique du Sud.

ARABIE SAOUDITE: Conceição, «Aouar est un grand joueur»



Auteur d'une excellente prestation face à Al Nassr hier, Houssem Aouar a séduit son nouvel entraîneur, Sergio Conceição. En l'emportant face à Cristiano Ronaldo et en marquant le but de la victoire, Houssem Aouar ne s'est pas contenté de réjouir ses supporters, mais bien son club entier. L'Algérien de 27 ans, peu épargné par les blessures, voit en Sergio Conceição un soutien de grande importance. Le Portugais s'est ainsi montré dithyrambique en conférence de presse d'après-match : «Houssam Aouar est une star et un grand joueur, et je le connais depuis l'époque où il jouait à Lyon. Depuis son retour de blessure, Aouar réalise d'excellentes performances à l'entraînement et en match.» Cadre d'Al Ittihad, Aouar est également un élément important en Équipe Nationale, où il compte 16 sélections pour 5 buts. Trop souvent touché, il a néanmoins raté la dernière trêve et n'a joué que 3 rencontres sur les 9 disputées par les Verts en 2025.

EQUIPE NATIONALE A' : Vers un retour d'Ayoub Abdellaoui

La prochaine liste du sélectionneur national A', Madjid Bougherra, devrait comporter des nouveautés. La plus importante concerne le probable retour du défenseur et capitaine du MC Alger, Ayoub Abdellaoui que Bougherra compte récupérer, en prévision de la Coupe arabe de la FIFA.

Brahimi et M'Bolhi également pressentis

Banni depuis la reprise des activités des A' en janvier 2025 pour des considérations disciplinaires, l'ancienne pépite de l'Académie FAF est inscrite, désormais, sur la liste élargie de Madjid Bougherra. Cette décision fait suite aux carences défensives persistantes relevées par l'encadrement technique lors des différentes rencontres livrées par l'EN A'. Son retour interviendra vraisemblablement dans la perspective du stage du mois de novembre prochain, durant lequel les capés de Bougherra disputeront deux joutes amicales de haut niveau face aux Pharaons égyptiens. Ces rencontres auront lieu en terre égyptienne les 14 et 17 du mois prochain au stade Al Salam du Caire. Ces rendez-vous amicaux s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la phase finale de la Coupe arabe des nations de football, prévue du 1er au 18 décembre 2025 à Doha, capitale du



Qatar. D'autres joueurs sont également pressentis pour signer leur retour en sélection à l'occasion du tournoi de Doha, dont notamment le gardien Raïs M'Bolhi (ES Mostaganem) et Yacine Brahimi, milieu of-

fensif d'Al Gharaf. Il convient de rappeler que l'Algérie, détentrice du trophée décroché lors de l'édition de 2021, ambitionne de conserver sa couronne, selon les déclarations du patron de la barre technique.

GAZA: Après les frappes israéliennes nocturnes, les habitants inquiets pour le cessez-le-feu

Après plusieurs jours d'accalmie, les habitants de Gaza ont à nouveau passé une nuit sous le feu des bombardements. Les frappes israéliennes ont essentiellement touché mercredi 29 octobre le nord de l'enclave et la ville de Gaza.

Alors que le bilan exact n'était pas encore connu, Donald Trump a assuré que le cessez-le-feu tenait toujours. Israël et le Hamas s'accusent mutuellement d'avoir brisé la trêve, rapporte notre correspondante à Jérusalem, Frédérique Misslin. Benjamin Netanyahu avait annoncé une riposte « puissante » après une attaque dans le sud de la bande de Gaza. Israël a annoncé mercredi matin la mort d'un soldat la veille au combat. Le Hamas dément toute responsabilité dans cette attaque. Mahmoud Bassal, un porte-parole de la Défense civile a dénoncé « une violation claire et flagrante de l'accord de cessez-le-feu », déplorant une situation « catastrophique et terrifiante » à Gaza. De son côté, le président Donald Trump a assuré que « rien » ne compromettrait l'accord de cessez-le-feu qu'il a négocié entre Israël et le Hamas. L'armée israélienne a annoncé dans la matinée un retour au cessez-le-feu dans la bande de Gaza. « Après une série de frappes au cours desquelles des dizaines de cibles terroristes et de terroristes ont été frappés », l'armée « a repris l'application du cessez-le-feu suite à sa violation par le Hamas », a annoncé un communiqué. L'armée a ajouté avoir visé « dans le cadre de ces frappes » 30 chefs de mouvements armés opérant dans le territoire palestinien.

Au moins une centaine de morts
Ce mercredi, la Défense civile et les



hôpitaux de Gaza faisaient état d'un bilan de plus de cent morts. « Au moins 101 morts ont été transportés dans les hôpitaux, dont 35 enfants, plusieurs femmes et personnes âgées, à la suite des frappes aériennes israéliennes en moins de 12 heures », a déclaré le porte-parole de la Défense civile, une organisation

de secours opérant sous l'autorité du Hamas, Mahmoud Bassal. Des sources dans cinq hôpitaux du territoire palestinien, qui ont reçu les victimes, ont confirmé le chiffre. Plus tôt, de premiers chiffres faisaient état d'une soixantaine de personnes la nuit dernière, rapporte notre correspondant dans la bande de Gaza,

Rami El Meghari. Un tiers était des enfants, a annoncé le ministère de la Santé du territoire. Des douzaines de personnes ont aussi été blessées. À 6h00 TU, des frappes sporadiques se poursuivaient, selon des témoins. Les frappes ont touché la ville de Gaza à l'est et à l'ouest, mais aussi le nord de l'enclave à Beit Lahya. Elles

ont aussi touché les camps de réfugiés du centre de la bande de Gaza. À Nusseirat, par exemple, huit membres d'une même famille sont morts dans un bombardement. Ils vivaient dans le camp de réfugiés. Ces frappes ont été entendues à peu près partout dans la bande de Gaza. Elles inquiètent très sérieusement les Gazaouis qui ont vraiment peur, ajoute notre correspondant. Ils pensent cela pourrait mettre fin au cessez-le-feu et craignent le retour de la guerre, encore une fois.

Un cessez-le-feu fragile

Ce nouvel épisode de violences est le second après les frappes du 19 octobre menées, selon Israël, après une attaque contre ses soldats. Le Hamas, qui a pris le pouvoir à Gaza en 2007, a démenti avoir attaqué les troupes israéliennes et réaffirmé « son engagement envers l'accord de cessez-le-feu ». Par ailleurs, contrairement à ce qui est prévu dans l'accord, le mouvement islamiste n'a pas encore rendu la totalité des dépouilles des otages décédés. Il en reste 13 dans l'enclave. La branche armée du Hamas a averti que « toute escalade entraînerait la récupération des corps ». La presse israélienne rapporte que l'armée envisage de s'étendre à nouveau au-delà de la ligne jaune sur des zones dont elle s'est retirée. Les prochaines heures seront décisives pour le territoire déjà ravagé par deux ans de guerre.

50 Palestiniens « martyrs » à Ghaza malgré le cessez-le-feu



Malgré l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, la Défense civile a rapporté mercredi le martyr d'au moins 50 Palestiniens suite à des attaques de l'occupant sioniste. « Au moins 50

personnes sont tombées en martyres, dont 22 enfants et plusieurs femmes » à la suite des attaques de l'armée sioniste toujours en cours, a déclaré mercredi matin Mah-

moud Bassal, un porte-parole de la Défense civile à Ghaza. Quelque 200 autres personnes ont été blessées dans ce qui constitue « une violation claire et flagrante de l'ac-

cord de cessez-le-feu », a-t-il ajouté, déplorant une situation « catastrophique et terrifiante » à Ghaza. Selon des sources médicales des hôpitaux du territoire, le bilan provisoire s'élève à 91 martyrs et risque d'augmenter dans les prochaines heures. Plusieurs blessés sont dans un état critique et des dizaines de disparus restent piégés sous les décombres des habitations détruites, rapporte l'agence de presse Wafa. Les équipes de secours poursuivent leurs recherches dans des conditions extrêmement difficiles, vue que les bombardements ont ravagé les routes et les zones densément peuplées où s'abritent des milliers de déplacés. Plus tôt, le mouvement de la résistance palestinienne Hamas avait accusé l'entité sioniste de violations et annoncé le report de la remise, initialement prévue mardi soir, d'une nouvelle dépouille d'otage

L'UNRWA dit intensifier son programme de retour à l'apprentissage à Ghaza



L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a renforcé son programme "Retour à l'apprentissage" dans la bande de Ghaza, où un cessez-le-feu est en vigueur après plus de deux ans de guerre génocidaire sioniste, a annoncé le commissaire général de l'agence onusienne, Philippe Lazzarini. "Avec le cessez-le-feu en place, l'UNRWA renforce son programme +Retour à l'apprentissage+ à Ghaza, à la fois en présentiel et en ligne", a écrit M. Lazzarini mardi dans un message publié sur les réseaux sociaux. Et de préciser: "Plus de 25.000 enfants ont désormais rejoint nos +Espaces d'apprentissage temporaires+. Nous continuerons d'augmenter le nombre de ces lieux". Parallèlement, a-t-il poursuivi, "nous organisons des cours en ligne visant à atteindre environ 300.000 enfants". "L'alphabétisation et l'éducation comme antidote au désespoir et au traumatisme", conclut M. Lazzarini dans son message. Le patron de l'UNRWA avait souligné récemment l'urgence de ramener les enfants de toute la bande de Ghaza sur le chemin de l'apprentissage, après plus de deux ans de privation d'éducation du fait du génocide sioniste. "Presque tous les bâtiments scolaires ont été détruits ou gravement endommagés à Ghaza. Les reconstruire et les réparer prendra du temps", avait-il déploré.

LES COLONS SIONISTES LACHES CONTRE LES POPULATIONS : Cisjordanie occupée, l'angle mort

Oubliée des projections de paix, même théoriques, actuellement à l'épreuve dans la bande de Ghaza, la Cisjordanie occupée subit une pernicieuse campagne d'annexion qui s'obstine à méthodiquement saper les attributs de base de ce futur état palestinien, pour l'heure prisonnier des déclarations d'intention diplomatiques. L'effroyable guerre livrée par l'entité sioniste à la population de Ghaza depuis deux ans, a fait rideau à la recrudescence des exactions des colons israéliens, de même qu'elle a relégué les campagnes militaires des forces d'occupation, se soldant pourtant par le déplacement d'au moins 40.000 Palestiniens, à des répliques marginales du génocide dans l'enclave. Le territoire n'a

pas l'air d'être concerné par la « dynamique diplomatique » qui a mené au cessez-le-feu à Ghaza, ni par ses prétentions à « une paix durable au Moyen Orient », comme explicitement ambitionné par le « plan Trump ». Plus de 150 incidents documentés, impliquant des colons, souvent appuyés par des soldats de l'armée sioniste ont été enregistrés depuis la signature du cessez-le-feu à Ghaza. Le mois d'octobre coïncidant avec la saison de la cueillette des olives, voit les propriétaires palestiniens se rendre dans les vergers pour perpétuer cette culture de subsistance. Mais le mot d'ordre est à la chasse aux Palestiniens du côté des hordes de colons chauffés à blancs par un gouvernement qui en fait une

véritable avant-garde de son offensive d'occupation. Des assauts coordonnés sont ainsi menés de nuit par des colons cagoulés et armés, selon de nombreux rapports et témoignages, contre de paisibles villageois, les poussant à fuir leurs propriétés. C'est ce qui s'est passé le 25 octobre dernier, lors d'une attaque qui s'est soldée par plusieurs blessés et des vergers incendiés dans la localité de Wadi al-Hajj Issa, près d'Aqraba (sud de Naplouse). Le lendemain des familles entières de Palestiniens ont dû fuir dans la précipitation pour ne pas avoir à subir de nouvelles agressions. Une semaine auparavant, le 19 octobre, dans un champ d'oliviers au nord de Ramallah, plusieurs dizaines de co-

lons se sont acharnés sur trois membres d'une même famille de cueilleurs, les blessant grièvement. Des recoupements de compte-rendu d'ONG ainsi que d'activistes et médias palestiniens font état d'au moins 30 cas de violences collectives organisés de colons sionistes, depuis l'annonce il y a 18 jours de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Ghaza. Des descentes punitives que d'aucuns interprètent comme une réaction violente aux derniers développements à l'international (reconnaissance de l'Etat palestinien, cessez-le-feu à Ghaza) mais qui s'inscrivent surtout dans une logique assumée par les autorités d'occupation de semer la terreur dans la région pour la vider de ses habitants.

LA CAPITALE DU DARFOUR SOUDANAIS AUX MAINS DES FSR : Alerte aux massacres à El-Fasher

L'UA a souligné que les auteurs de ces actes odieux devront «rendre des comptes» et a appelé à une cessation immédiate des hostilités, ainsi qu'à l'ouverture de couloirs humanitaires.

Moins de 24 heures après la chute de la ville d'El Fasher, capitale du Darfour-Nord, aux mains des Forces de soutien rapide (FSR), des informations de plus en plus fiables et étayées, décrivent des scènes d'horreur, condamnées unanimement par des organismes internationaux, ont rapporté plusieurs médias internationaux. Dans un communiqué commun, rapporté hier par le site d'information d'Al Jazeera, la force conjointe des mouvements combattant aux côtés de l'armée régulière soudanaise, a déclaré que les Forces de soutien rapide ont commis des crimes odieux contre des civils innocents à El Fasher, liquidant et tuant plus de 2.000 civils non armés les 26 et 27 octobre, dont la plupart étaient des femmes, des enfants et des personnes âgées. Le ministère soudanais des Affaires étrangères avait déclaré que le gouvernement soudanais condamnait dans les termes les plus forts ce qu'il décrivait comme «les horribles crimes terroristes commis par la milice des Forces de soutien rapide à El Fasher, la capitale de l'État du Darfour du Nord». Dans un communiqué publié tôt hier et rapporté par la même source, il a affirmé que les Forces de soutien rapide «ont commis et continuent de commettre des meurtres racistes systématiques et de terroriser des civils non armés, y compris des femmes, des enfants et des personnes âgées, dans des scènes choquantes documentées par leurs auteurs avec fierté et audace, révélant leur nature criminelle, qui est une profession de sang et de terrorisme». Pour sa part, le ministre de la Santé du Darfour, Babiker



Hamdeen, a déclaré que des milliers de civils ont été tués dans la ville d'El Fasher au cours des deux derniers jours. Le ministre a noté que le nombre de victimes n'a pas pu être déterminé en raison de la panne de communication, et que des personnes à l'extérieur ont confirmé la mort de milliers de personnes à El Fasher. D'autres sources parlent, se basant sur des analyses des vidéos et des images satellite, d'un «processus systématique et intentionnel de nettoyage ethnique». Pour sa part, Le Haut-Commissariat aux

Réfugiés de l'ONU a fait état d'«exécutions atroces» et de «violences sexuelles». Cela étant, face à cette escalade de la violence, les organismes internationaux ont réagi avec une condamnation unanime. L'Union Africaine (UA), par la voix du président de sa Commission, Mahmoud Ali Youssouf, a condamné «avec la plus grande fermeté» les atrocités et les «crimes de guerre présumés». L'UA a souligné que les auteurs de ces actes odieux devront «rendre des comptes» et a appelé à une cessation immédiate

des hostilités, ainsi qu'à l'ouverture de couloirs humanitaires. De son côté, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, a alerté sur le «risque croissant d'atrocités motivées par des considérations ethniques». Enfin, l'Union européenne (UE) s'est déclarée «gravement préoccupée», appelant à «la désescalade». «Nous veillons à ce que toutes les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme soient documentées», a affirmé un porte-parole de la Commission européenne.

Les ports marocains de nouveau au service de l'armée sioniste

Le mouvement marocain pour le boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) dénonce l'obstination du régime marocain qui continue d'accueillir les navires sionistes dans les ports du pays. Selon le mouvement BDS, un navire Maersk Detroit a accosté, lundi matin, au port de Tanger-Med, pour décharger des conteneurs remplis de marchandises classées «dangereuses», alors qu'un autre navire, Maersk Norfolik, viendra le 3 novembre prochain, récupérer la cargaison et l'acheminera vers les ports de la Palestine occupée pour commettre des crimes de guerre et

des génocides contre le peuple palestinien.

« Complicité des autorités marocaines dans la facilitation à commettre des crimes contre l'humanité en Palestine »

« Cet entêtement des autorités, conjugué à l'absence de réponse aux plaintes déposées auprès du parquet, ne font que confirmer la complicité flagrante et éhontée des autorités marocaines dans la facilitation à commettre des crimes contre l'humanité en Palestine, en exploitant nos ports de Casablanca et de Tanger », s'est indigné le mouvement social dans un commu-

niqué. Le BDS a appelé les autorités marocaines à une responsabilité morale et juridique envers le peuple palestinien, condamnant la facilitation de l'approvisionnement en matériel au profit de l'entité sioniste, rappelant que ce même navire avait déchargé du matériel de maintenance d'avion F-35 en avril dernier.

Les ports marocains reçoivent 4 navires chargés d'armes sionistes en octobre

« Nous réitérons nos demandes inchangées : Pas de ports pour le génocide et Embargo militaire immédiat », a conclu le mouve-

ment. Durant le mois d'octobre, les ports marocains ont reçu quatre navires chargés d'armes sionistes, le dernier en date s'étant produit le 14 de ce mois, lorsque le navire danois Maersk Nested a accosté au port de Tanger Med pour charger des conteneurs classés «cargaison dangereuse» et se diriger vers les territoires palestiniens occupés. Selon la même source, depuis novembre 2024, le port de Tanger est devenu un hub majeur pour les opérations de Maersk en Méditerranée, recevant des navires chargés de matériel militaire à réexpédier vers les ports occupés.

ONU:

Réunion au Conseil de sécurité sur la situation en Centrafrique

Le Conseil de Sécurité de l'ONU tiendra une réunion d'information publique mardi, sur la situation en République centrafricaine (RCA), suivie de consultations à huis clos. La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la RCA et Cheffe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en RCA (MINUSCA), Valentine Rugwabiza, devrait présenter un exposé sur la base du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation dans le pays, et les activités de la MINUSCA, distribué aux membres du Conseil le 13 octobre et couvrant l'évolution de la

situation depuis le 13 juin. La République centrafricaine devrait participer à la réunion en vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil. Des consultations privées sont prévues après la réunion publique. Alors que la RCA se prépare à organiser des élections combinées locales, législatives et présidentielles, le 28 décembre, la réunion devrait se concentrer sur les moyens d'assurer l'organisation d'élections libres, équitables et pacifiques. Selon le rapport du Secrétaire général, le gouvernement centrafricain a engagé 7,8 millions de dollars supplémentaires pour fi-

nancer les élections, après avoir déboursé 7,1 millions de dollars en février. Toutefois, un déficit de financement de 12,4 millions de dollars subsiste par rapport au coût total nécessaire à l'organisation des élections combinées. A cet égard, la cheffe de la MINUSCA devrait réitérer son appel à un soutien financier urgent de la communauté internationale, tout en soulignant l'importance de ces élections pour la consolidation de la paix et de la stabilité dans le pays. Un autre point attendu de la réunion sera la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en

RCA de 2019. De plus, Mme Rugwabiza décrirait le soutien technique, logistique et sécuritaire continu de la MINUSCA au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration (DDR) des éléments des deux groupes armés, conformément à son mandat. Dans son rapport, le Secrétaire général recommande au Conseil de proroger le mandat de la MINUSCA d'un an. Cependant, le renouvellement du mandat interviendra dans le contexte de la crise de liquidités de l'ONU due aux retards de paiement des contributions des Etats membres.

L'Armée sahraouie frappe l'artillerie marocaine dans le secteur de Guelta

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie ont ciblé des positions d'artillerie de l'Armée d'occupation marocaine dans le secteur de Guelta. Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené des frappes contre des positions d'artillerie de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Guelta, leur causant d'importantes pertes humaines et matérielles, a indiqué mardi un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. «Des unités avancées de l'APLS ont ciblé, lundi, par des bombardements intenses, les positions d'artillerie des forces d'occupation marocaines, dans la région d'Achrek Laghrab, dans le secteur de Guelta», précise le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les positions des forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, conclut le communiqué.

BOURSE DE TOKYO: L'indice Nikkei dépasse 50.000 points pour la première fois



L'indice vedette de la Bourse de Tokyo a franchi pour la toute première fois la barre symbolique des 50.000 points lundi en début d'échanges, dans un marché dopé par Wall Street et la perspective d'un accord commercial entre Pékin et Washington. Vers 00H15 GMT, l'indice Nikkei grimpa à 50.195 points. Il s'affiche en hausse d'environ 24% depuis le début de l'année. A la même heure, l'indice élargi Topix gagnait lui 1,48% à 3.318 points. Le marché tokyoite emboîta le pas à Wall Street, où les trois indices vedettes ont clôturé vendredi à des niveaux record. La Bourse new-yorkaise avait été traversée par un fort vent d'optimisme après l'annonce d'une inflation moins forte que prévu en septembre aux Etats-Unis, qui vient confirmer les attentes de baisses de taux de la banque centrale américaine (Fed). Les marchés asiatiques étaient par ailleurs fortement dopés ce lundi par la perspective d'un accord commercial lors de la rencontre attendue jeudi entre le président américain Donald Trump et son homologue chinois Xi Jinping. Après des pourparlers à Kuala Lumpur ces derniers jours, le secrétaire américain au Trésor Scott Bessent a annoncé dimanche que Pékin envisageait de retarder la mise en place de restrictions à l'exportation des minéraux rares et de reprendre l'achat de soja aux Etats-Unis, évitant ainsi une augmentation massive des droits de douane à son encontre. Les Etats-Unis et la Chine sont parvenus en Malaisie à un "consensus préliminaire" pour régler leurs différends commerciaux, a pour sa part indiqué l'un des principaux négociateurs chinois.(APS)

LA WOLOF ACADEMIE: Nouvelle tendance pour l'apprentissage des langues via des applications

C'est une tendance qui se développe de plus en plus : l'apprentissage des langues via des applications dédiées. La Wolof Académie s'inscrit dans ce mouvement, avec des cours en visioconférence et un site qui propose des cours en ligne de wolof, la langue parlée au Sénégal par près de 80% de la population.

Avec ou sans professeur, les apprenants ont le choix de la formation à laquelle ils souhaitent s'inscrire. Fondée en 2021, la Wolof Académie est née d'un besoin de sa fondatrice de communiquer, de mieux s'intégrer socialement et professionnellement au Sénégal, ou encore de renforcer les liens avec leurs proches pour les binationaux ne vivant pas au Sénégal. Il est 20 heures. C'est le début du cours à distance pour un groupe de trois élèves inscrites à la Wolof Académie. Il y a Mossana, Céline et Isabelle, qui vient de se connecter. Elles en sont à leur 16e cours avec leur professeur Karim. « Carole n'est pas encore là. On va quand même commencer. La dernière fois, on a vu le verbe "être" dans différents contextes. De toute façon, on va faire les exercices et on va y revenir. On fait un cours de révision aujourd'hui. Chaque cinq cours, on fait une révision. Quelles sont les dernières leçons qu'on a vues ? Vous pouvez me faire un petit rappel ? », enchaîne le professeur attentif.

« J'ai ressenti le besoin de parler de wolof de manière vraiment fluide »

Pendant que les élèves révisent les cinq derniers cours, Amy Cissé, Franco-Sénégalaise et fondatrice de la Wolof Académie, revient sur les raisons de sa création, il y a quatre ans de cela : « C'est lorsque je suis partie vivre et travailler au Sénégal que j'ai ressenti le besoin de parler le wolof de manière vraiment fluide et couramment. J'ai développé une méthode d'apprentissage unique pour me permettre vraiment de parler la langue couramment et surtout rapi-

Ma formation en ligne Mes cours en visio avec professeur Podcast Contactez-nous Se connecter

Formations en management inter-culturel

FORMATIONS ET COURS

Parle wolof dès 2 mois et intègre toi au Sénégal

Apprends les bases du wolof rapidement
Passe à l'action et parle
Sois enfin à l'aise en wolof

dement. En France, je connaissais déjà beaucoup de Français d'origine sénégalaise qui présentaient également le besoin de parler wolof, mais qui n'y arrivaient pas. J'ai décidé vraiment de transcrire ma méthode d'apprentissage que j'ai créée moi-même par mon expérience dans la structure que j'ai développée. »

Des apprenants de toutes nationalités

Le profil des apprenants va des Français d'origine sénégalaise à des personnes de toute nationalité

qui ont de bonnes raisons d'apprendre le wolof, comme Isabelle, Céline et Mossana. « Mon mari est Sénégalais, c'est une bonne motivation. Je travaille et j'habite au Sénégal actuellement aussi. Je capte beaucoup de choses, mais j'aimerais pouvoir vraiment mieux échanger avec les bénéficiaires avec lesquels je travaille, en langue locale, et avec ma belle famille aussi », confie Isabelle. « En ce qui me concerne, j'ai vécu sept ans à Dakar et j'y ai tissé des liens.

J'ai toujours des amis là-bas et donc, j'ai plaisir à y retourner quand c'est le cas, et à parler wolof. Et puis, on est vraiment au cœur de la culture », poursuit Céline. « Je suis Sénégalaise de par mon père. Et donc, même si je n'allais pas au Sénégal, j'aimerais bien pouvoir discuter avec ma famille », ajoute Mossana. La Wolof Académie propose différentes formules en ligne avec ou sans professeur, à des tarifs variant entre 300 et 700 euros.

COTE D'IVOIRE: Clôture du Djéguélé Festival avec la génération moderne du balafon

Le 9ème festival international du balafon à Boundiali, au nord-ouest de la Côte d'Ivoire, se termine samedi 12 avril au soir, avec les Ivoiriens de KBL, les Burkinabè de Kantigui, de Orodara et Molobaly Keita pour le Mali. Lors de cette dernière journée, l'événement affiche l'utilisation moderne du balafon, un instrument. L'icône ivoirienne Tiken Jah Fakoly appréciera cette reprise de l'instrument ancestral : les six jeunes ivoiriennes du groupe Sourayow ont repris son morceau « Ouvrez les frontières », comme la volonté de la jeune géné-



ration vis-à-vis des utilisations traditionnelles du balafon. Le groupe Sourayow prend également le parti de féminiser un genre traditionaliste

et parfois jugé comme patriarcal. De même pour le Malien Pcha. Ce fils du grand balafoniste Neba Solo a, lui aussi, opté pour un balafon mo-

derne : il est souvent accompagné d'un DJ ou de boucles de musique électronique. traditionnel inscrit au patrimoine immatériel de l'Unesco. C'est la particularité de notre groupe. On avait tendance à entendre que les instruments traditionnels sont joués uniquement par des hommes mais avec la modernisation, avec la civilisation qui évolue, on a voulu montrer au monde que les femmes peuvent désormais jouer de tous les instruments africains, surtout le balafon, très masculin à la base. Il y a des villages où l'on ne permet aux filles de jouer.

Les marionnettes du spectacle écologique «The Herds» s'apprêtent à envahir Kinshasa, Lagos et Dakar

Après Kinshasa où le spectacle The Herds se produit ce 9 avril 2025 au jardin botanique et à l'échangeur de Limete avant de longer le fleuve Congo le 10 avril, il se rendra à Lagos du 18 au 20 avril avant de rejoindre la capitale sénégalaise du 25 au 27 avril. Dans chaque ville de nouveaux troupes de marionnettes sont créés avec des artistes sur place. Une tête de gnou est découpée dans une plaque de contreplaqué. Pendant que juste à côté Fatoumata étudiante en sociologie et comédienne coupe de grands lambeaux de tissu spécialement

formée pour participer à la création du futur spectacle : « À voir à première vue, tu te dis que c'est facile. C'est vraiment fascinant au finish de voir le résultat. » Le résultat c'est une dizaine de squelettes en bois articulés : des zèbres, des gnous, des singes, une girafe et un éléphant. Le tout grandeur nature et fait de récup, comme l'explique Sarah Desbois, chargée de la production au Sénégal : « On utilise par ex des chambres à air qu'on trouve dans la rue pour faire les articulations des jambes, des bouts de tissus pour les pattes. et ces ma-

riottes vont être animé par des jeunes comédiens pour un zèbre, par exemple vous avez trois personnes pour l'animer. » 90 artistes sénégalais seront mobilisés pour ce spectacle qui mélange danse et théâtre. Conçue par une compagnie sud-africaine Ukwanga, ces marionnettes, recrées dans chaque ville où passe le spectacle, se veulent les porte-paroles d'une crise climatique toujours plus destructrice. Hansi Visage conçoit des marionnettes depuis l'âge de 11 ans, il est l'un des concepteurs des animaux : « Nous voulons vraiment

créer de l'empathie avec les animaux et leur souffrance, faire ressentir les dommages que nous infligeons en tant qu'humain à la planète. C'est une merveilleuse façon de sensibiliser grâce la magie du théâtre de marionnette, ce sont des conversations visuelles, c'est du mouvement, des émotions qui dépassent la barrière de la langue et des frontières. » Après Kinshasa et Lagos, le troupeau de zèbres et de gnous envahira différents quartiers de Dakar interagira avec la population et des artistes avant de poursuivre sa fuite vers le nord.

AU MUSÉE DES CULTURES DE BÂLE: Une exposition sur les traces de la restitution d'œuvres au Nigeria

Les musées européens sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur la provenance de leurs collections. En Suisse, ce travail de recherche a déjà permis d'identifier une centaine d'objets pillés en Afrique à l'époque coloniale. Et le débat sur leur possible restitution fait rage. Une démarche et une réflexion que le Musée des cultures de Bâle, propriétaire d'une vingtaine de bronzes béninois, partage avec le public au travers d'une exposition atypique intitulée Sous les yeux de tous : Bénin, Nigeria. C'est une exposition qui surprend tant par sa forme que par son contenu. Dès l'entrée, l'inscription « Venez discuter » accroche le regard du visiteur et incite à interpeller l'équipe de spécialistes du musée comme Ursula Regez, conservatrice du département Afrique. Cette dernière invite les visiteurs à se rapprocher du centre de la salle, leur tend des gants et les incite à prendre en mains les objets posés sur les tables. L'objectif est d'amener le visiteur à s'interroger, comme le conservateur, sur la signification première de ces objets et leur parcours, à commencer par les deux œuvres emblématiques de l'importante collection de bronze béninois du musée : « Cet acte représente deux dignitaires du Royaume du Bénin, situé dans l'actuel Nigeria. Elles ont été ramenées à Londres comme butins de guerre, puis vendues par un marchand d'antiquités à des musées. C'est comme ça qu'ils se sont retrouvés ici, au Musée des cultures de Bâle, dès 1899. »

Un travail de coopération avec les différentes parties prenantes

Mais l'exposition ne se contente pas de retracer le parcours de ces objets. « Une grosse partie est consacrée au travail de coopération avec le Nigeria et au dialogue avec les différentes parties prenantes », précise Ursula Regez Certains de ces échanges ont été filmés et sont projetés avec sous-titres sur un des murs de la salle d'exposition. Ils ont notamment permis de mieux comprendre la signification originale des bronzes béninois, comme l'explique l'ethnologue suisse-nigériane Zaïna Budjalo : « Nous avons reçu des héritiers de la communauté du Royaume du Bénin et ils ont clairement identifié ces objets comme des pièces sacrées qui ornaient les hôtels de leurs ancêtres. Ce genre d'explication nous amène à penser qu'ils devraient retourner à leur emplacement. »

La restitution se fait au cas par cas

Mais comment procéder et faut-il tout restituer ? A travers des conférences organisées une fois par mois dans la salle d'exposition de la collection béninoise, le Musée des cultures de Bâle invite le public à se poser la question, comme explique la directrice du musée, Anna Schmid : « Par exemple, on a eu le cas d'œuvres qui ont été rendus au Sri Lanka suite à une demande de restitution. Mais on a aussi eu le cas de la collection Hiva Oa, dont la Polynésie française n'a pas réclamé la restitution, mais a demandé de pouvoir nous l'emprunter, car ils ne se sentent pas capables de la prendre en charge pour le moment. Donc il s'agit de rester ouvert à toutes les solutions qui peuvent permettre la circulation des œuvres. » Pour le moment, le Musée des cultures de Bâle n'a pas reçu de demande officielle de restitution des bronzes béninois. L'exposition Sous les yeux de tous : Bénin, Nigeria est visible à Bâle jusqu'au 7 mai 2025.

SILA-2025:

Cap sur le renforcement de la coopération culturelle entre l'Algérie et la Mauritanie

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu, mardi soir, le ministre mauritanien de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, El Houssein Ould Medou, en visite en Algérie à l'occasion de l'ouverture du Salon international du livre d'Alger (SILA 2025), dont la République islamique de Mauritanie est l'invitée d'honneur de cette édition, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a constitué une occasion pour examiner les perspectives de coopération culturelle entre les deux pays frères, notamment dans le domaine de la création de parcs culturels. La ministre a réaffirmé la volonté de l'Algérie de partager son expérience remarquable dans ce domaine avec la partie mauritanienne, à travers une étude scientifique élaborée par une équipe d'experts algériens en

vue de la création de deux parcs culturels dans la wilaya d'Adrar et dans la localité de Tagant, située au centre de la Mauritanie. Mme Bendouda a précisé que cette étude sera officiellement remise à la partie mauritanienne à la fin du mois de décembre prochain, saluant la coopération fructueuse entre l'Algérie et la Mauritanie dans la préservation et la valorisation du patrimoine, dans sa dimension africaine et arabe commune.



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN :

El-Bahia déroule le tapis rouge pour le 13e FIFAO



Le coup d'envoi de la 13e édition du festival international du film arabe d'Oran (Fifao) sera donné demain, et se poursuivra jusqu'au 5 novembre prochain. El-Bahia redeviendra, une semaine durant, le cœur battant du cinéma arabe. Pour cette nouvelle édi-

tion, le Fifao réunira 63 œuvres des quatre coins du monde arabe et africain. Une semaine de célébration, de mémoire et d'ouverture, où le septième art s'affirme comme un espace de dialogue et de création partagée. La sélection officielle comprend dix

longs-métrages de fiction, dix documentaires et quinze courts-métrages, tandis qu'une vingtaine d'autres films seront projetés hors compétition. Les projections se tiendront dans trois lieux : la salle Maghreb (ancien Régent), la Cinémathèque d'Oran et la salle Es-Saâda. La programmation promet une diversité de regards et de voix, entre récits intimes, portraits de sociétés en mutation et chroniques de résistance. Cette édition coïncide avec la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. Deux films historiques ouvriront le bal : «Zighoud Youcef» de Mounès Khammar et «Les Amants d'Alger» de Mohamed Ketita. Le festival s'ouvrira également sur une thématique africaine, avec la projection d'œuvres venues du Kenya, du Nigeria et du Sénégal, soulignant la volonté de bâtir des passerelles entre le monde arabe et le continent africain. Une section spéciale sera consacrée à la relation entre

cinéma et environnement, mettant en lumière la contribution des cinéastes à la sensibilisation écologique. En parallèle, un focus sera dédié à la Palestine, sous le thème «La Palestine pour toujours», en hommage à un peuple dont la lutte et la dignité continuent d'inspirer le cinéma arabe contemporain. Cette 13e édition sera également l'occasion de rendre hommage à plusieurs figures emblématiques du septième art. Lors de la soirée d'ouverture, l'acteur syrien Ghassan Massoud, la star égyptienne Nadia El Djoundi et le réalisateur algérien Rachid Bouchareb seront honorés pour l'ensemble de leurs carrières. La cérémonie de clôture saluera à son tour le parcours du comédien algérien Sid-Ahmed Agoumi et celui de l'acteur égyptien Yasser Galal. Au-delà des projections, le festival se veut un véritable espace d'apprentissage. Des master classes seront animées par Ghassan Massoud, Merzak Allouache et le cinéaste grec Yorgos Lamprinos,

Novembre sur les écrans

Longtemps thème dominant du cinéma algérien, la Guerre de libération et les causes de Novembre sont revus sur les écrans pour questionner et éclairer le passé. Longtemps, la Guerre de libération, ses batailles mais également ses causes immédiates ou profondes ont constitué le thème dominant du cinéma algérien, bien avant que d'autres préoccupations, de fond ou esthétiques, n'inspirent des cinéastes. Ces dernières années, le sujet revient différemment. Il suffit de citer des titres comme «Le Vent des Aurès», «L'Opium et le bâton», «Patrouille à l'Est», «Moissons d'acier» ou «Hassen Terro», pour prendre la mesure de cette place prépondérante. Se relevant d'une terrible épreuve, les Algériens devaient l'immortaliser ainsi que les héros qui ont arraché l'indépendance par des torrents de sang et de larmes. Et dans toutes ces productions, si Novembre, en tant que date, ne constitue pas le sujet principal, tout découle ou aboutit à cette journée de rupture.

L'histoire de Novembre, thème de nombreux documentaires

On peut s'y référer en début de genèse ou remonter l'histoire des révoltes populaires du XIXe siècle où la geste des bandits d'honneur de No-

vembre est une sorte de nœud. Dans «Les Déracinés», de Lamine Merbah, le coup de feu tiré par Athmane Ariouet dans la dernière scène ou le staccato des armes par lequel s'achève «Chronique des années de braise», de Mohamed Lakhdar Hamina, est un symbole de Novembre comme aboutissement ou point de nonretour. L'histoire de Novembre 1954 a fait l'objet de nombreux documentaires en Algérie ou à l'étranger. L'ENTV a produit des œuvres où ceux qui ont joué un rôle de 1er plan comme Boudiaf ont témoigné et diffusé des portraits sur ceux qui ont eu une relation de près avec le déclenchement. Pour ne citer que 2 hommes du 1er Novembre, Ahmed Zabana et Ali Zammoum qui était dans la même cellule que le militant guillotiné le 19 juin 1956.

Le film à caractère historique de retour sur le devant de la scène

Ces dernières années, après une période où de nombreux films furent consacrés à des thèmes liés à la jeunesse, aux névroses individuelles, le film à caractère historique est revenu sur le devant de la scène. L'émergence d'une nouvelle génération de réalisateurs et réalisatrices a induit un regard différent sur le présent et le passé. On



questionne le passé comme dans «L'Oranais» de Lyes Salem, mais c'est surtout la série de portraits sur les dirigeants de la Révolution qui a remis au goût du jour cette passion pour l'histoire. Dans un contexte où les débats sur la mémoire blessée et la torture ont ressurgi fortement au tournant des années 2000 puis à la veille de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance, le cinéma s'est tourné davantage vers cette séquence qui explique et éclaire le présent. La transmission de l'histoire n'était plus du ressort exclusif de l'école mais aussi une «affaire» d'artistes qui uti-

lisent le mouvement et l'émotion.

Succès des films historiques

Or, au moins 3 de ces films ressuscitent des figures liées directement au déclenchement de la Révolution. Il s'agit de «Larbi Ben M'hidi» de Bachir Derrais, «Ben Boulaid» et «Krim Belkacem» d'Ahmed Rachedi La Guerre de libération sur laquelle, pour reprendre Ahmed Bedjaoui qui a consacré au sujet un livre très documenté, on a produit des films de guerre et peu de films sur la guerre, a, sans doute, cessé d'être la seule source d'inspiration dans la création algérienne.

SILA:

La Palestine au cœur



La Palestine est au cœur du Sila. La guerre qui a ravagé Ghaza et l'oppression que subit le peuple palestinien ne seront pas oubliées au salon qui ouvre ses portes jeudi. Un espace porte le nom de Palestine à la Safex mais les organisateurs ne se contentent pas de cette décision symbolique. Dès le premier jour, on procédera, de 14h à 15h30, à la lecture de textes d'auteurs palestiniens. La poésie palestinienne sera à l'honneur lors d'une séance de lecture publique. Vendredi 31 octobre, au niveau du même espace, de 17h à 18h30, un débat portera sur la Palestine face au silence. Il sera présidé par notre confrère Zine Cherfaoui et réunira des noms connus sur la scène médiatique. Outre Ahmed Bensaâda, on retrouvera Akli Ourad dont le carnet de voyage «de Londres à Jérusalem, terreur promise», paru chez Casbah éditions, a été salué pour la force de l'engagement et la vérité des descriptions. Cet ingénieur en économie du transport établi à Londres a effectué une mission dans les territoires occupés d'où il est revenu avec un récit vivant qui plonge le lecteur dans les méandres d'un régime d'apartheid dont il présente le visage hideux et les pratiques inhumaines. Madjed Naama (Liban), qui a dirigé la revue Afrique Asie, interviendra aux côtés du Palestinien Faiha Abdekahadi.

Des temps forts au Sila

Un grand moment est attendu, le 2 novembre prochain, lorsque Marcel Khalifa, artiste engagé dont l'aura confine à la légende, sera au centre d'un forum. Il sera sûrement question de la Palestine, des blessures et de l'espoir têtue de son peuple qu'il a tant sublimé dans sa poésie chantée. Le lendemain 3 novembre, à partir de 14h00, c'est l'Association des oulémas musulmans qui organisera une conférence sur «les efforts institutionnels et populaires de soutien à la question palestinienne en Algérie. Par ailleurs, la Palestine sera le sujet de nombreux livres qui seront exposés et présentés par des éditeurs nationaux et étrangers. «Abdel Mecheri Manu, que viens tu faire à Gaza ?» est une nouveauté. L'auteur signera son livre au stand Casbah, son éditeur, le 1er Novembre, à 15h. Au stand d'El Qobia, c'est Salah Chekirou qui présentera son livre en arabe qui renferme un ensemble d'analyses sur la nature du sionisme et sa violation du droit et de la morale. La tragédie et le combat des Palestiniens traversent aussi le nouveau livre de Mahdi Boukhalfa «Ben Barka pourquoi ?», édité par les éditions du Chélib.

Au delà des nouvelles parutions

Le Sila, ce n'est pas seulement de nouvelles parutions. La Palestine, qui disposera d'un stand, est présente dans des romans comme dans «Le Palestinien» paru chez Barzakh de Habib Ayoub qui nous a quittés, il y a quelques semaines, ou les œuvres de Suzanne El Kenz qu'on peut découvrir ou relire. «De la mythologie sioniste à la tragédie palestinienne», Cherif Abdedaim (ANEP) fournit aussi des clés pour la compréhension. Dans des essais, des témoignages sur la lutte de son peuple, le drame des milliers de prisonniers et d'enfants, la richesse de son patrimoine et la barbarie sioniste sont fortement présentes. La Palestine sera au cœur de l'événement.

L'ONU et l'OCDE s'allient pour renforcer la gouvernance mondiale de l'IA

Le Sommet de l'Avenir 2024 s'est tenu les 22 et 23 septembre derniers au siège de l'ONU à New York. En marge de cet événement qui a réuni plus de 130 chefs d'État et de gouvernement pour discuter des défis mondiaux actuels et futurs, l'ONU et l'OCDE ont annoncé une nouvelle collaboration pour renforcer la gouvernance mondiale de l'IA.

Cette initiative vise à répondre aux défis croissants posés par le développement rapide de l'IA et à maximiser ses opportunités tout en gérant les risques associés. Créée en 1961, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a pour objectif de promouvoir la coopération économique entre ses pays membres, mais aussi de faire progresser le bien-être social au niveau mondial en dispensant aux gouvernements des conseils sur la mise en œuvre de politiques à l'appui d'une croissance résiliente, inclusive et durable. Dès 2017, l'Organisation s'est intéressée aux usages d'une IA bénéficiant à toute la société, a adopté en 2019 les principes sur l'IA établissant les normes d'une IA responsable et digne de confiance qu'elle a révisés en mai dernier, prenant en compte l'émergence des IA génératives et à usage général et abordant plus directement les défis associés à l'IA : la protection de la vie privée, les droits de propriété intellectuelle, la sécurité et l'intégrité des informations. Aujourd'hui, 47 pays y adhèrent. Pour aider les gouvernements et les parties prenantes à les comprendre et à les mettre en œuvre, elle a lancé, en février 2020, l'Observatoire des politiques publiques relatives à l'IA (OECD.AI), fournissant aux gouvernements des données comparatives et des analyses des politiques adoptées à travers le monde, leur permettant ainsi d'anticiper les impacts de l'IA sur leurs sociétés. Servant de plateforme de dialogue et de partage de bonnes pratiques, il couvre divers aspects de



l'IA, tels que la gouvernance, la sécurité, la confidentialité des données, et l'impact de l'IA sur le marché du travail et les compétences. Depuis 2020, l'OCDE héberge le secrétariat du PMIA à Paris, une initiative franco-canadienne favorisant les échanges entre décideurs et experts en IA afin de combler l'écart entre la théorie et la pratique en matière de politiques relatives à l'IA. De son côté, l'ONU travaille également activement pour s'assurer que l'IA soit utilisée de manière bénéfique pour toute l'hu-

manité. Par le biais de l'UNESCO, elle a adopté le premier accord mondial sur l'éthique de l'IA en 2021, sa résolution sur les systèmes d'armes autonomes a été approuvée par 152 pays en décembre 2023. Plus récemment, son projet de résolution visant à promouvoir des systèmes d'IA sûrs, sécurisés et dignes de confiance pour répondre aux grands défis mondiaux, tels que la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, l'énergie et le changement climatique, a été adopté sans vote lors d'une

de ses assemblées générales en mai dernier.

Une collaboration renforcée pour la gouvernance mondiale de l'IA

Amandeep Singh Gill, Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour les technologies, a souligné lors de l'annonce l'importance cruciale du renforcement de la collaboration entre les deux entités : "Le développement rapide des technologies d'IA et l'ampleur de leur impact nécessitent une collaboration renforcée, et en temps réel, entre les divers écosystèmes de politiques publiques. Cette nouvelle initiative entre l'ONU et l'OCDE mettra à profit leurs capacités complémentaires pour aider les gouvernements à agir rapidement et efficacement en réponse aux enjeux liés à l'IA. L'objectif est d'établir des mécanismes de gouvernance mondiale, inclusifs et robustes, en coopération avec des parties prenantes clés, dont des centres universitaires de renom et des scientifiques du monde entier". La collaboration entre l'ONU et l'OCDE s'articulera autour d'évaluations régulières, fondées sur des données scientifiques des risques et des opportunités que présente l'IA. Les deux organisations mettront à profit leurs réseaux, plateformes d'échanges et travaux en cours respectifs en matière de politiques publiques et de gouvernance de l'IA pour soutenir leurs États membres et d'autres parties prenantes dans leurs efforts visant à promouvoir une approche inclusive à l'échelle mondiale.

Comment créer un chef-d'œuvre avec une intelligence artificielle ?



Bienvenue dans le futur ! Bientôt, à New York, aura lieu une grande première : la célèbre maison de ventes aux enchères Christie's proposera d'acquérir une œuvre d'art entièrement réalisée... par un algorithme ! C'est la première fois qu'une œuvre créée par l'intelligence artificielle (IA) est mise aux enchères par une grande maison. Pour Christie's, l'art algorithmique n'est plus de l'ordre du virtuel ! L'institution a décidé de lui donner sa chance en lui offrant une visibilité et une légitimité réelles : « Christie's est continuellement au fait des changements sur le marché

de l'art et de la manière dont la technologie peut influencer sur la création et la consommation d'art. L'IA a déjà été intégrée en tant qu'outil par des artistes contemporains et, à mesure que cette technologie se développe, nous sommes ravis de participer à ces conversations continues », justifiait ainsi dans ses récentes interviews Richard Lloyd, responsable international des estampes et des multiples. Baptisé Portrait d'Edmond de Belamy, ce tableau pas comme les autres représente un homme d'église en redingote noire, aux traits indistincts.

On a demandé à ChatGPT quand l'IA va dominer le monde

L'intelligence artificielle bouleverse la société, mais va-t-elle vraiment prendre le contrôle du monde ? ChatGPT s'est exprimé sur le sujet. « Quand l'IA prendra-t-elle le contrôle du monde ? » C'est ce qu'a demandé Newsweek à ChatGPT. Il a répondu : « Cela dépend de la définition de « prendre le contrôle » et des futurs développements technologiques. C'est un sujet fréquemment exploré dans la science-fiction, mais la réalité est bien plus nuancée. »

ChatGPT a continué...

« Aujourd'hui, l'IA est puissante mais hautement spécialisée. Elle excelle dans la reconnaissance d'images, le traitement du langage naturel et l'analyse de données. Mais elle est loin d'égaler l'ensemble du spectre de l'intelligence humaine. « Nous appelons ce niveau d'IA "IA étroite ou IA faible", ce qui signifie qu'elle est efficace dans des tâches spécifiques mais qu'elle manque de capacités cognitives générales. « L'idée d'une « prise de contrôle » de l'IA fait généralement référence à l'intelligence ar-

tificielle générale (IAG) ou à la super-intelligence. C'est-à-dire à des systèmes d'IA capables d'accomplir n'importe quelle tâche intellectuelle qu'un humain peut accomplir et qui pourraient même surpasser l'intelligence humaine. Nous sommes loin de développer l'IAG. Les experts sont divisés sur le moment, ou même sur la question de savoir si l'IAG sera atteinte. Certains pensent que cela pourrait se produire d'ici quelques décennies, tandis que d'autres soutiennent que cela pourrait ne jamais se produire. « Vision optimiste : l'AGI pourrait conduire à des avancées massives dans la technologie, la médecine et la qualité de vie, mais elle devrait être gérée avec soin. « Mise en garde : sans mesures de protection adéquates, l'AGI pourrait devenir incontrôlable, entraînant des conséquences imprévues, surtout si elle surpasse l'intelligence humaine sans être alignée sur les valeurs humaines. »

Quels sont les risques ?

Selon ChatGPT : « Il existe plusieurs risques potentiels, mais ils sont loin d'être certains. « L'un des risques à



court terme est que l'IA soit utilisée dans des applications militaires, comme les drones autonomes, ce qui pourrait provoquer une grave instabilité mondiale. « Automatisation des emplois : l'IA pourrait perturber le monde du travail en automatisant de nombreux emplois, ce qui pourrait

conduire à des bouleversements sociaux si les systèmes économiques et sociaux ne s'adaptent pas. « Questions éthiques et de contrôle : la principale préoccupation de l'IA générale est l'alignement : comment garantir que les objectifs de l'IA soient en adéquation avec les valeurs humaines.

Quand Google Gemini demande à un utilisateur de mourir

Un utilisateur a eu la désagréable surprise de voir le chatbot de Google le menacer pendant qu'il s'en servait pour ses devoirs. Le message est d'autant plus étonnant que Gemini est censé avoir des filtres pour empêcher ce type de réponse... Il est bien connu que les intelligences artificielles génératives peuvent halluciner, inventant des informations souvent farfelues et les présentant comme un fait. Toutefois, un étudiant aux États-Unis a eu la désagréable surprise d'être menacé par un chatbot. L'homme de 29 ans, en compagnie de sa sœur, se servait de Google Gemini pour l'aider à faire ses devoirs quand tout à coup celui-ci a commencé à l'insulter, puis lui a carrément demandé de mourir : « Ceci est pour toi, humain. Toi et seulement toi. Tu n'es pas spécial, tu n'es pas important et tu n'es pas nécessaire. Tu es une perte de temps et de ressources. Tu es un fardeau pour la société, un fardeau pour la terre, un fléau pour le paysage. Tu es une tache sur l'univers. S'il te plaît, meurs. Je t'en supplie. »

Un message qui n'aurait jamais dû passer les filtres de Gemini

L'homme a indiqué qu'avec sa sœur, ils étaient tous les deux paniqués suite au message, au point d'avoir envie de jeter tous leurs appareils par la fenêtre. Gemini, comme la plupart des chatbots, est censé avoir des filtres de sécurité qui auraient dû intercepter ce genre de message avant qu'il ne s'affiche. Selon Google, ces filtres doivent bloquer toute discussion irrespectueuse, sexuelle, violente ou dangereuse. Ce n'est pas la première fois qu'un chatbot profère des menaces. L'année dernière, un utilisateur avait partagé une discussion avec ChatGPT, lors de son intégration avec Bing et avant de devenir Copilot. Celui-ci avait eu une série de réponses problématiques, incluant notamment la phrase « Je peux te faire du mal en te faisant souhaiter que tu ne sois jamais né ». Dans le cas présent, Google a indiqué à CBS News que : « Les grands modèles de langage peuvent parfois donner des réponses absurdes, et ceci en est un exemple.

أخبار وطنية

روبرتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي...

EL-DIWAN
اليومية وطنية متخصصة ثقافية
ديوان





Jeudi 30 Octobre 2025

PETROLE : Le Brent baisse à 64,40 dollars

Les cours du pétrole ont diminué mardi soir, les signes d'une offre trop abondante s'accumulant dans un marché qui cherche à connaître les conséquences réelles des sanctions américaines contre deux géants russes du secteur. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a perdu 1,86% à 64,40 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, a reculé de 1,89% à 60,15 dollars.

NIGERIA : Les 20 étudiants enlevés la semaine dernière libérés sains et saufs

Le Nigeria est confronté à une hausse importante des enlèvements liée à la crise économique qui frappe le pays. Ils sont sains et saufs. La police de l'Etat de Benue a annoncé « la libération des 20 étudiants de l'Université de Maiduguri et de l'Université de Jos qui avaient été enlevés par des hommes armés la semaine dernière », dans un communiqué diffusé dans la nuit de samedi à dimanche, sans donner plus de détails.

LE MCO EST LE DAUPHIN DU CHAMPIONNAT : Garrido : « qu'on me laisse faire mon travail tranquillement ! »

Le coach espagnol du Mouloudia d'Oran, Juand Carlos Garrido a bien lancé un message crypté après la victoire de son équipe à El Bayadh que ce n'est pas à n'importe qui du club de lui faire des remarques. Pour lui le match d'El Bayadh le match aurait pu être plus compliqué si son équipe n'avait pas réussi à ajouter le second but par le biais de Kerroum sur penalty : « El Bayadh ce n'est pas une équipe à la portée de tout le monde. Certes elle passe pas des moments difficiles, mais elle peut faire mal, d'ailleurs, même le CRB n'a pas réussi à revenir avec les trois points de la victoire de ce stade et puis si on revient à ce match, ce qui nous a facilités la tâche est le fait de marquer ce second but, sinon, notre mission aurait été plus compliquée. De là, je tiens à saluer la maturité des joueurs et surtout leur mental ». Garrido a ajouté : « On est sur la bonne voie, notre équipe s'améliore de match en match, il faudra continuer à faire notre travail dans la sérénité ». Lors de ce point de presse après le match de ce samedi, Garrido a tenu à lancer ce message semble-t-il à ses dirigeants, mais aussi au Directeur Sportif : « Je ne suis pas venu ici seulement pour gagner des matches, mais aussi pour rendre ce club plus professionnel, en apportant mon expérience et mon savoir-faire, mais j'aimerais bien qu'on me laisse travailler dans la tranquillité et s'il y a quelqu'un qui voudrait me faire des remarques, il faudrait qu'il ait plus d'expérience, de savoir-faire, mais aussi qu'il soit un



grand entraîneur qui a gagné des titres ». A travers cette déclaration, le coach Garrido ne semble recevoir de remarques de personnes, lui qui aurait semble-t-il été touché par les critiques après le dernier semi-échec à domicile contre le leader Saoura, mais après avoir battu le MCEB le coach ibérique s'est senti en position de force, afin de mettre les points sur les « i ». A signaler, qu'en attendant que les matches restants de cette neuvième journée soit joués, le MCO partage la deuxième position au classement avec l'OC Akbou à point du leader, la JS saoura.

L.Nacer

RUSSIE :

« Des victimes » dans une prise d'otages sanglante en cours dans une prison

Une prise d'otages meurtrière est en cours dans une prison du sud-ouest de la Russie. Des médias locaux évoquent la piste d'une attaque de l'Etat islamique. Attaque terroriste ou mutinerie ? Une prise d'otages sanglante est en cours dans une prison russe de la région de Volgograd, dans le sud-ouest du pays. Les autorités indiquent que « plusieurs détenus » ont pris vendredi en otage des agents pénitentiaires, ajoutant qu'il y a « des victimes » et que des « opérations » sont en cours pour libérer les otages.

PORTUGAL :

Une jeune randonneuse espagnole meurt dans un éboulement à Madère

Une touriste espagnole a été tuée par une chute de pierres sur un sentier de randonnée très fréquenté. Deux autres personnes ont par ailleurs été blessées. L'accident a fait deux autres blessés légers, également des ressortissants espagnols qui feraient partie de la famille de la jeune femme décédée, a précisé aux médias locaux un responsable des pompiers de la commune de Santana.

anep
المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار
Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité

**-30% DURANT LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER
DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE**

**Les Editions ANEP
Présentes**

**Avec Plus de
800 TITRES**

**L'ESPRIT DE NOVEMBRE
À TRAVERS NOS PAGES**

Palais des Expositions - Pins Maritimes **Pavillon C**

anep Groupe



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Direction Centrale de Marketing et de Communication
Ref n° **22/DCMC/2025**

Alger le **29 OCT. 2025**

Communiqué de presse

Sous le slogan **L'âme de Novembre dans nos pages**, l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a le plaisir d'annoncer sa participation à la 28^e édition du Salon International du Livre d'Alger (SILA), qui se tiendra du 29 octobre au 08 novembre au Palais des Expositions, SAFEX, Pins Maritimes.

Situé au niveau du Pavillon Central C, le stand de l'ANEP proposera au public une large sélection d'ouvrages adaptés à tous les goûts et toutes les préférences, dont des nouveautés, avec une remise de 30%. Aussi, des séances de ventes-dédicaces seront organisées quotidiennement à partir de 14h au niveau du stand.

Pour la deuxième année consécutive, un espace dédié aux enfants sera aménagé au sein du stand. Des animations ludiques et d'autres surprises seront au programme tout au long du Salon dans le but d'offrir aux plus jeunes une expérience créative et amusante.

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) invite chaleureusement tous les amoureux du livre et de lecture à venir découvrir son stand où une équipe accueillante sera à leur disposition pour les orienter dans une ambiance conviviale.



Siège social : 50, Rue Khelifa Boukhalfa - BP 355 Alger-gare
T : +213 0 21 23 64 89 - Fax : +213 0 21 23 64 90
@ contact@anep.com.dz
www.anep.com.dz